

**L'ECHARP**  
**ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS**  
**EN PARTENARIAT AVEC**

**LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB**

**ET**

**LE CENTRE ALBERT MARINUS**

**VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »**

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES  
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

**NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP**

**Bibliothèque Centrale du  
Brabant Wallon – FWB**

Place Albert 1er, 1 - 1400  
Nivelles

+32 67/893.589

[bibcentrale.mediation@cfwb.be](mailto:bibcentrale.mediation@cfwb.be)

[www.escapages.cfwb.be](http://www.escapages.cfwb.be)

**Echarp**

Entente des Cercles  
d'Histoire et d'Archéologie  
du Roman Païs

+32 479/245.148

[echarp@gmail.com](mailto:echarp@gmail.com)

[www.echarp.be](http://www.echarp.be)

**Centre Albert Maribus**

Musée communal de Woluwe

-Saint-Lambert

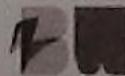
40, rue de la Charrette

1200 Bruxelles

+32 2/762.62.14

[fondationmarinus@hotmail.com](mailto:fondationmarinus@hotmail.com)

[www.albertmarinus.org](http://www.albertmarinus.org)



N° 135

✓

65

Folklore  
Brabançon

398

(493.2)

501

11 9/10

**Le  
Folklore  
Brabançon**

SEPT. 1957

N° 135

# Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques  
et Folkloriques de la Province  
de Brabant

VIEILLE-HALLE AUX-BLES, 12  
BRUXELLES

## SOMMAIRE

<i>Jean I<sup>er</sup> à la Vieille Halle-aux-Blés</i> par M. D. . . . .	215
<i>En flânant dans les rues d'un vieux quartier...</i> par M.-A. Duwacrts . . . . .	228
<i>Le Brisement de certains objets</i> par Jules Vandereuse . . . . .	257
<i>Délicieux Brabant</i> par Jean Copin . . . . .	285
<i>Histoire des Edifices Forestois</i> par J.-P. Vokaer . . . . .	289
<i>Léau, Perle du Brabant</i>	299
<i>Folklore et Légendes de Tirlemont</i> par P. Dewalhens . . . . .	307
<i>Les Revues Belges</i>	319

SEPT. 1957

N° 135

PRIX : 35 FR.

M 949

PL

398 (493.2)

FOL

F

Le Service de Recherches  
Historiques et Folkloriques du Brabant  
publie également une Revue

• DE BRABANTSE FOLKLORE •

Au sommaire du n° 135.  
du troisième trimestre de 1957 :

Jan I op het Oud-Koornhuis.

Volkkundige Aspecten  
van enige Amerikaanse Essays.

Gewenste Sereniteit.

Geschiedenis van Huizingen  
en van het Kasteel.

De dag der Militaire Loting te Brussel.

Zoutleeuw.

Tiense Uitdrukkingen en Zegswijzen.

a.a.b.l. BIBLIOTHEQUE  
PRINCIPALE DE  
NIVELLES

Place Albert 1<sup>er</sup>, n° 1  
1400 NIVELLES

Tél. 067/22.77.88

JEAN I<sup>er</sup>

A LA

## VIEILLE HALLE-AUX-BLES

Il n'y a guère à Bruxelles de quartier plus attachant et plus simplement humain que celui de la Vieille Halle-aux-Blés. Il n'a, jusqu'à présent, que peu retenu l'attention des archéologues et des amateurs de pittoresque et c'est à peine si ses façades à pignon, malgré de récents travaux de restauration qui ont rendu à certaines d'entr'elles leur physionomie originale, accroche le regard étonné et ravi de quelque passant peu pressé.

Ainsi s'exprimait Lucile Gonthier dans un article paru dans le numéro 132 du « Folklore Brabançon » de décembre 1951.

Pourquoi ne pas l'avouer ? C'est en relisant cet article que l'idée nous est venue de monter dans la cour du N° 12 de la Vieille Halle-aux-Blés, où est installé notre Service, une après-midi folklorique à l'occasion de son inauguration officielle.

Cette idée fut sympathiquement accueillie par les membres de la Députation permanente et c'est ainsi que tous les témoins de cette manifestation de folklore vivant eurent la joie de vivre une après-midi fort peu académique en vérité.

Certains se seront demandé pourquoi nous avons choisi précisément Jean I<sup>er</sup>. Il nous a semblé que ce grand prince, vainqueur à Woeringen, symbolisait parfaitement la puissance et la gloire, non seulement passées du Brabant, mais encore présentes. D'autre part M. Albert Lousberg, Grand Chambellan de la Chevalerie du Fourquet, nous avait parlé de sa « Légende de Jean I<sup>er</sup> à Gambrinus ». Aussi nous n'avons pas hésité et avec la collaboration tout particulièrement amicale de Victor Martiny, notre architecte provincial en chef, des membres de son service, et celle de Lousberg, nous avons pu mettre sur pied cette petite fête, sans aucune espèce de prétention de notre part.



La Gilde Royale et Impériale de Saint-Sébastien de Neder-over-Heembeek remporta un vif succès...

Or donc le samedi 22 juin 1957 fut célébré le 669<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Woeringen, qui se termina comme on le sait.

Il faut croire que notre idée avait plu également à messire « Soleil » car il ne manqua pas de nous gratifier généreusement de ses rayons qui mettaient en valeur la décoration florale de

## LE FOLKLORE BRABANÇON

notre belle cour réalisée par M. Dewit et l'École de spécialités horticoles et les vieilles bannières qui avaient été sorties des caves de la Maison du Roi par Mademoiselle Brunard, conservateur, que nous remercions ici pour son aimable collaboration. A titre indicatif les drapeaux suspendus aux murs de la cour étaient ceux de : la Société Royale « La Muse Musicale », Bruxelles, 1883 ; la Société Royale « L'Alliance Musicale de Ten-Bosch (fanfare) », Ixelles, 1887 ; la Société Royale « Phalange Musicale », Ixelles, 1882-1890 ; « La Phalange Musicale Ixelloise » ; « Le Cercle des Amis lyriques », Bruxelles, 1838 ;



Que la bière coule !...

la Société « Les Joyeux Quilliers du Quartier Léopold », Bruxelles, 1892 ; la Société « Les Quilliers Renaissants », Bruxelles, 1908 ; la Société « L'Echo des fanfares », Laeken, 1880 ; la Société « Les XV Amis réunis (fanfare) », Bruxelles ; la Société Royale « L'Echo des fanfares (harmonie) », Laeken, 1876-1894 ; la Société Mutuelle « Les Agents communaux de Bruxelles », Bruxelles, 1904 ; « La Chambre de Rhétorique De Wyngaard », Bruxelles, 1657-1857 ; la Société Royale « Jeu de Palets », Bruxelles, 1847-1908.

Dès l'entrée, les invités pouvaient voir les membres du Grand Serment Royal des Archers de Saint-Sébastien de Bruxelles, conduits par leur président Oscar Kessels, et les membres du Grand Serment Royal et de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles, conduits par leur président Modeste Van den Haute, qui faisaient la haie.

Dans la cour un amoncellement prometteur de tonneaux de bières, surmonté d'un Manneken-Pis revêtu du costume d'arbalétrier, voisinait avec un « Advis » :

« PAR LE CONSEIL DE NOS HOMMES DE JUSTICE, NOUS, PHILIPPE LE HARDI, ROY DE FRANCE, AVONS ORDONNE ET ORDONNONS, QUE LE SIEUR LABROSSE, BARBIER DE SON ESTAT, RECONNU COUPABLE DE HAULTE TRAHISON ET DE CALOMNIE ENVERS NOSTRE ESPOUSE BIEN-AIMEE MARIE DE BRABANT,

» SOIT PENDU HAUT ET COURT AU GIBET D'INFAMIE DE MONTFAUCON DRESSE POUR LA CIRCONSTANCE ET POUR L'AMOUR DE NOSTRE COUSIN JEHAN PREMIER, DUC DE LOTHER ET DE BRABANT, EN LA COUR DE LA VIEILLE HALLE AU BLE SISE A BRUXELLES.

» SOUVENEZ-VOUS EN BONNES GENS :

» L'INSULTE N'ATTEINT QUE CELUI QUI LA PROFERE ».

Quand on levait la tête on pouvait voir le pauvre Labrosse, langue pendante, se balançant doucement au bout d'une corde...

Mais chacun riait, car la joie était dans l'air.

Vers 15 heures des sonneries de trompettes thébaines annoncèrent l'arrivée du Gouverneur de la Province et de M<sup>me</sup> de Néeff, qui eut l'heureuse surprise de se voir fleurir.

Et tandis que les nombreux invités prenaient place aux fenêtres donnant sur la cour, les Chevaliers du Fourquet, guidés par leur Grand Maître, Léon Wielemans, et leur Grand Chambellan, Albert Lousberg, firent leur entrée dans la cour, accom-

pagnés eux aussi d'une sonnerie de trompettes thébaines.

L'atmosphère était créée et le public électrisé ; aussi quand le cortège de Jean I<sup>er</sup> déboucha, fut-il salué par des applaudissements nourris. C'était le succès, pour ne pas dire le triomphe. La musique de fond, si généreuse, due au Carillon de la Maison



Nous, Jehan, par la grâce de Dieu...

des Brasseurs de la Grand-Place, était étouffée par les vivats, le bruit des sabots des chevaux, les trompettes thébaines. Jean I<sup>er</sup>, à cheval, s'arrêta au milieu de la cour ; il était suivi de trois chevaliers de sa suite, également à cheval. Le bon duc salua les personnalités présentes parmi lesquelles on reconnaissait :



Monsieur le Gouverneur de la Province de Brabant prononçant son discours.

MM. Spaelant, député permanent, président de la Commission du Folklore Brabançon, entouré des membres de cette Commission : MM. Gonthier, Schalckens, Puttemans, Courdent, Copin, Genot; Kestelin, greffier provincial; Thomas, député permanent; Hanse, vice-président du conseil provincial, accompagné de nombreux conseillers provinciaux; MM. Vanden Branden, directeur, et Cuvelier, directeur-comptable; de nombreux chefs de service de l'administration centrale de la Province, etc...

Lorsque notables et gentes dames eurent fini de faire cercle autour du destrier de Jean I<sup>er</sup>, particulièrement robuste, le bon duc déroula un parchemin et d'une voix vibrante lut ce qui suit :

« Nous, Jehan, par la grâce de Dieu duc de Lothier, de Brabant et de Limbourg, faisons savoir à tous ceulx qui ces présentes lettres verront et oïront, que par la fidélité de nos

## LE FOLKLORE BRABANÇON

loyaux sujets qui, tout comme Nous, ne désiroient que Paix, avons dans la bruyère de Fuhlingerheydt, à moitié chemin entre Neuss et Köln, culbuté l'adversaire qui, au castel de Woeringen, entretenoit nombreux mal-fauteurs entravant commerce et désolant les terres...

» Pour témoigner la haute estime en laquelle Nous tenons tous ceulx qui, par leurs personnes ou leurs fortunes ont prêté aide et assistance à la Liberté menacée, donnons et octroyons à nos gens de Bruxelles, Nyvelle et Louvain tels droits comme après s'ensuit :

» Chaque an, au moys de juin, et ce jourd'huy pour la première foys, Princes, Chevaliers, gens d'arme, de justice et de mestiers, Eschevins, bourgeois, vilains et varlets, pourront en ces lieux mesmes de la Halle-au-Blé, festoyer et s'esbaudir au plus grand prouffit de la mesmoire qu'ils auroient de Nous et de l'Amour frasternel qu'ils maçonnerent dans les épreuves communes.

» Adoncques, pour la meilleure renommée de ceste feste, avons demandé à la Noble Chevalerie du Fourquet, à la très Grande Gilde de Saint-Sébastien, au Grand Serment des Archers, à l'Orphéon des Bas-Fossés, aux Neuf Nations des Corporations et plus particulièrement aux Vleschouwere, Vischkopers, Schildere, Cleerkopere, Brauwere, Backere, Metsers et Tenepotgieterre, de se grouper alentour de Nous, pour insuffler à nos féaulx serviteurs, avec l'Amour de Nostre belle Province, l'Esprit qui fera d'y celle une terre de promission des Arts et des Sciences

Louvain au riche Duc !

Limbourg à qui l'a conquis !

mais...

Brabant à qui l'aymera !!! »

Ces paroles furent accueillies par des applaudissements sans fin. La vieille Halle-aux-Blés était secouée dans ses entrailles.

Alors M. de Néeff, gouverneur, se leva et répondit au duc :

« Nous saluons aujourd'hui une renaissance attendue par beaucoup et depuis bien longtemps : celle du Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province. Nous avons

tenu à donner un certain faste à cette inauguration officielle et par la même occasion remettre en honneur un grand Prince brabançon : Jean I<sup>er</sup> le Victorieux ! Nous voulons commémorer aujourd'hui le 669<sup>e</sup> anniversaire de la mémorable journée de Woeringen qui assura au duc la possession du Limbourg et lui mérita le surnom de Victorieux.

» On sait que dans la joie de son triomphe, le duc changea le cri de guerre de sa famille : « Louvain au riche duc ! » contre une nouvelle devise : « Limbourg à qui l'a conquis ».

» Cette conquête, si glorieuse pour ses armes, exerça la plus heureuse influence sur les destinées de notre grand duché. Non seulement elle augmentait à peu près d'un tiers le territoire, les forces et les ressources de cette belle province, mais encore elle affermissait l'autorité du prince en lui conciliant l'amour et l'admiration du peuple.

» Jean I<sup>er</sup>, par ma voix, tous les Brabançons assemblés ici en cet an de grâce 1957 vous remercient. Vous avez été l'un des Princes brabançons les plus braves et les plus glorieux. Vous avez permis par le succès de vos armes la pérennité de la première province de notre Royaume moderne. Il était bon, à la veille de l'Exposition Internationale et Universelle de Bruxelles 1958, que ceci fut dit.

» Permettez-moi de remercier à présent, au nom de la Députation permanente, tous nos invités qui ont bien voulu participer à cette manifestation et contribuer par leur collaboration au succès de cette belle entreprise : M<sup>me</sup> Van Leynseele, échevin des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles, M<sup>lle</sup> Brunard, Conservateur du Musée communal de Bruxelles, MM. De Gryse, Commissaire de police en chef de Bruxelles, Hautot, Commissaire général au Tourisme, Léon Wielemans, Grand Maître de « La Chevalerie du Fourquet », ses Chevaliers et M. Lousberg, son Grand Chambellan, M. Verbesselt, président de la Gilde Royale et Impériale de Saint-Sébastien de Neder-over-Heembeek et ses dévoués collaborateurs, MM. Oscar Kessels et les membres du Grand Serment Royal des Archers de Saint-Sébastien de Bruxelles, Modeste Van den Haute et les membres du Grand Serment Royal et de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles, Paul Neuray, directeur du Service Information et M. Destrée, directeur du Service Accueil de l'Exposition de Bruxelles, les membres de la Commission du Folklore Brabançon, M. Van-

derzÿpen, président des Trompettes patriotes, MM. Styns, président de la Fédération internationale des journalistes, Léon Druaerts, président de la Presse bruxelloise, Bogaerts, président de l'Union de la Presse étrangère, Igor Recht, chef du Service



M. Spaclant, député permanent, président de la Commission du Folklore Brabançon, évoque le souvenir de Jean I<sup>er</sup>.

de l'Information et de l'Éducation de la Télévision belge, Desguin, président de l'Association des journalistes périodiques belges et étrangers, etc...

» Il me plaît de remercier tout particulièrement

MM. Maurice-Alfred Duwaerts, chef du Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province, et Victor-Gaston Martiny, architecte provincial en chef, qui ont conjugué leurs efforts pour que cette manifestation soit une réussite.

» Dans quelques instants vous assisterez à des danses folkloriques, dont l'une « De Trawantel » du Moyen Age. Elles seront exécutées par la Gilde Royale et Impériale de Saint-Sébastien de Neder-over-Heembeek.

» Que la fête batte son plein et que chacun se réjouisse aujourd'hui et fête notre bon prince Jean I<sup>er</sup> le Victorieux ».

Lorsque les vivats eurent cessé la Gilde Royale et Impériale de Saint-Sébastien de Neder-over-Heembeek, sous la conduite de son président, M. Verbesselt, exécuta avec un gros succès les danses paysannes : « Avandee », « De Kwa Jongendans » et « De Trawantel ». Ce fut un spectacle de choix pour les connaisseurs et même pour les non-initiés qui applaudirent chaleureusement les exécutants.

Mais auparavant M. Spaelant, député permanent, président de la Commission du Folklore Brabançon avait dit :

« Joignant mes souhaits de bienvenue et mes remerciements à ceux que Monsieur le Gouverneur vient d'adresser aux nombreuses personnes qui ont eu l'amabilité de répondre à notre invitation, je me permettrai en quelques mots de vous donner la signification du spectacle qui se déroule sous vos yeux.

» Il y a quelques mois, les Autorités provinciales ont eu la satisfaction de faire renaître le Service de Recherches historiques et folkloriques de la Province, et d'en confier la direction à M. Maurice-Alfred Duwaerts.

» Grâce à sa compétence, à son dévouement et à son zèle infatigable, il a, en un temps record, réorganisé ce service, en manière telle que nous pouvons, après ces quelques mois de travail qu'il a fourni, vous assurer, avec une conviction absolue, un succès certain.

» Le deuxième numéro du « Folklore Brabançon » en langue française et du « Brabantse Folklore » en langue néerlandaise ont paru. Cette tâche encore, M. Duwaerts l'a menée à bien et à la satisfaction de tous. Je l'en félicite et l'en remercie.

» Nous avons estimé que la résurrection de notre Service

de Recherches historiques et folkloriques ne pouvait être fêtée en une banale séance académique, mais qu'il convenait de lui donner un caractère particulier qui, nous l'espérons, vous plaira.

» C'est pourquoi nous avons imaginé, en ce mois de juin 1957, de faire coïncider cet événement avec le six cent soixante neuvième anniversaire de la bataille de Woeringen, dont l'issue victorieuse fut si grosse de conséquences pour notre Duché de Brabant.

» Nous ne le dissimulons pas, nous sommes fiers d'avoir à remuer cette vieille épée de Woeringen, un des trophées les plus glorieux dont nous puissions orner l'autel de la Patrie.

» Nous voulons, en ce jour, honorer le souvenir du règne de Jean I<sup>er</sup>, Duc de Brabant, qui remplit l'une des époques les plus mémorables de notre histoire du Moyen Age.

» C'est en effet au treizième siècle, sous le Gouvernement de ce Prince belliqueux et chevaleresque que se consumma en Belgique et particulièrement en Brabant, la grande révolution dans l'état social européen, amenée par l'établissement des communes.

» Digne rejeton du noble sang de Charlemagne, ce Prince a constamment marché sur ses traces avec gloire.

» Honorons sa mémoire et fêtons dans la joie ce prince généreux et vaillant qui, couvert de gloire, vient jusqu'à nous, prendre part à la liesse populaire.

Messire,

Messeigneurs, et vous, Gentes Dames,

que vos chants et vos rires nous réjouissent le cœur !

ET VIVE LA JOIE ».

M. Léon Wielemans, Grand Maître de la Chevalerie du Fourquet, tint à son tour, à se réjouir, en cette ère de démolitions de tout ce qui rappelait le passé, de l'initiative du Service de Recherches Historiques et Folkloriques. Il sut faire avec panache la gloire de Gambrinus, haut protecteur des buveurs de bière en Belgique.

Pour terminer il remit en guise de souvenir à MM. de Néeff et Spaelant, de magnifiques cruchons en étain aux armes de la Chevalerie du Fourquet. Puis M. Kessels offrit à M. de



La vieille Halle-aux-Blés n'avait jamais connu cela...

Néeff une assiette décorée aux armes du Grand Serment Royal des Archers de Saint-Sébastien.

A ce moment on commençait à avoir sérieusement soif. Jean I<sup>er</sup>, alias Victor Martiny, s'en aperçut. Il se dirigea vers la pyramide de tonneaux de bière et la gravit allègrement tout en rimant :

*Or ça Jehan  
Duc de Brabant  
Primus étant  
De vous bonn' gens  
Me réclamant  
Et Chambellan  
Lousberg aydant  
Et invitant  
Tout en rimant  
Comm' le Duc Jean*

## LE FOLKLORE BRABANÇON

*Et bien mangeant  
Et bien buvant  
Et bien dansant  
Et bien chantant  
Fétez tous ans  
Jehan Primus  
Dit Gambrinus  
En avant  
Vooruit !*

Il fit déboucher les tonneaux, remplir sa chope et but à la santé de son bon peuple. La bière commença à couler à flots. Assis lui-même sur un tonneau, comme Gambrinus, il trinqua fraternellement avec tout un chacun.

D'accortes servantes et de joyeux serveurs s'empressèrent de servir des cornets de frites, tartines de fromage blanc, et autres spécialités de la gastronomie brabançonne, tandis que la « Duivel » envoyée de Hal, le faro, le lambic, la gueuze et la blonde désaltéraient les invités, que l'on dansait dans la cour au son d'un orchestre débonnaire, que le « Bier Kelder » recevait bon nombre de visiteurs. Boire, manger, danser fut l'apanage de tous. Du folklore vivant, bien vivant, où l'on voyait la marchande de caricolles, l'orgue de barbarie, et que sais-je encore ! On n'en était d'ailleurs pas à un anachronisme près. Jean I<sup>er</sup> devisait agréablement avec une « Fair-hostess » de l'Exposition 1958, tandis que ses chevaliers regardaient l'heure à leurs bracelets-montre, fumaient et discutaient savoureusement les mérites de leur prince avec les journalistes présents, cinéastes, et reporter de la télévision. Mais qu'importe.

La Vieille Halle-aux-Blés était en joie. Elle n'avait sans doute jamais connu cela. Et cela se prolongea longtemps, longtemps, longtemps...

M. D.



(Photo 11).

## En flânant dans les rues d'un vieux quartier ...



DEPUIS des semaines je traversais en voiture tout un quartier du vieux Bruxelles en pleine révolution. Les entrepreneurs de démolitions s'y donnaient à cœur joie. Aujourd'hui je suis détourné à droite ; demain ce sera à gauche ; un beau jour je ne pourrai plus passer.

Vous avez déjà deviné que la Jonction n'est pas étrangère à ces petits ennuis. Bien sûr les travaux en sont terminés, mais ceux entrepris en vue de l'Exposition et qui doivent « urbaniser » toutes nos bonnes vieilles rues sont en plein développement. Il faut que le trafic intense des automobilistes soit possible n'est-ce pas... Dès lors on démolit par-ci, on démolit par-là. Si cela continue il n'y aura bientôt plus que de larges artères au milieu de ruines.

Bruxelles, ma ville aimée, tu changes, tu te transformes à vue d'œil. Il paraît qu'après tu seras plus belle. C'est bien possible. En attendant les vestiges du passé, témoins de tant de gloire, de joies, de tristesses, disparaissent les uns après les autres.

Je me promenais, il n'y a guère, en compagnie d'une jeune Allemande. Nous étions arrivés à ce qui fut le Mont des Arts. Elle me posa naïvement la question suivante : « Sont-ce des V 1 ou des V 2 qui ont fait tout ces dégâts ? »

Jugez de ma stupéfaction !

Evidemment pour elle cette question était tout à fait naturelle !

Au train où vont les choses, dans dix ans, il ne restera plus que la Grand-Place et les touristes ne s'arrêteront même plus à Bruxelles. On leur dira dans leur avion : « Vous survolez la Grand-Place de la capitale de la Belgique ». Sans plus...

Un beau matin donc, fulminant contre les démolisseurs, j'ai quitté mon bureau du Service de Recherches Historiques, installé dans ce havre de paix, au n° 12, Place de la Vieille Halle-aux-Blés.

Sont-ils nombreux les Bruxellois qui ont déjà contemplé les pignons de la place de la Vieille Halle-aux-Blés ? Ce nom évocateur lui fut attribué en souvenir de l'ancien « Corenhuys » ou entrepôt de grains, situé entre les rues de l'Escalier, du Chêne et de la Violette, d'où sa forme triangulaire. Cette halle fut démolie vers 1625 lorsque s'ouvrit au Fossé-aux-Loups, un nouveau marché (1).

Mais là ne finit pas l'histoire de cette vieille place, et les beaux noms que portent encore quelques pignons fameux évoquent les départs réguliers des diligences vers les grandes villes du pays et de l'étranger. Elle fut un centre important d'auberges et de bureaux de messageries pendant les XVII<sup>e</sup> siècle, XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'une partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Témoin cette liste d'hôtelleries de Bruxelles en 1761 qui signale comme situés à la place de la Vieille Halle-aux-Blés : « L'Empereur », « Le Cerf », « Le Vieux loup », « L'Etoile » et « Le Dauphin ».

Hélas, l'établissement et le développement des chemins de fer lui furent mortels et petit à petit les beaux porches des auberges se sont transformés en magasins dont certains ont fini par vendre des plaques pour automobiles !

Il subsiste heureusement encore quelques jolies cours intérieures. Voyez sur notre couverture celle du n° 12 à « La Couronne d'Espagne ». Les arcades en pierre qui soutiennent les murs des anciennes remises et écuries ont été dégagées des enduits qui les recouvraient. D'ici partaient en 1682, quatre fois

(1) Si vous désirez plus de détails, consultez « Le Folklore brabançon », déc. 1951, 23<sup>e</sup> année, n° 132, La Place de la Vieille Halle-aux-Blés, de Lucile Gonthier.



(Photo 1). Le n° 27, Vieille Halle-aux-Blés.

Photo de Sutter.



(Photo 2). Le n° 31, Vieille Halle-aux-Blés.

Photo de Sutter.

par semaine, des voitures pour Namur, Dinant, Mons, Ath, Braine-le-Comte et Paris (2).

Mais en 1695, les maisons de la place de la Vieille Halle-aux-Blés furent réduites en cendres par le bombardement du maréchal de Villeroi. Des règlements de 1595 et de 1601 interdisant de restaurer les anciennes maisons de bois et d'argile (3), elles furent reconstruites en briques roses, plus longues que nos briques modernes mais aussi plus friables. Pour les préserver on les a recouvertes par la suite de nombreuses couches de ciment.

Pour les soubassements, les encadrements des portes et des fenêtres, nos ancêtres y ont utilisé de la pierre blanche ou du grès. Les façades sont plus simples, plus sobres qu'à la Grand-Place. Beaucoup d'entre-elles ont été réédifiées avec l'ancien *pignon à redans* de la maison flamande du XVI<sup>e</sup> siècle.

Gradins qui découlent directement des exigences de la structure de la bâtisse et qui à Bruxelles, sont parfois recouverts d'une seule dalle plate (4). Leurs bords opposés sont reliés de deux en deux par des cordons horizontaux servant de larmier pour écarter de la façade le ruissellement des eaux de pluie.

Nous retrouvons ces redans au « Roy d'Espagne », 27, Vieille Halle-aux-Blés (Photo n° 1) au n° 8 de la même place et au 2, rue de Villers.

Une ancre en fer forgé en forme de fleur de lys surmonte parfois la fenêtre supérieure cintrée.

Mais ce pignon simple va s'atrophier insensiblement. Les gradins vont être envahis par des volutes et celles-ci seront plus tard supplantées par un attique.

Au n° 31 « Au Cornet » (Photo n° 2), construit en 1696, nous avons un exemple typique qui rappelle la construction en colombage : des bandes saillantes y imitent la moulure horizontale délimitant chaque étage de l'ancienne construction en bois.

(2) Hymans Louis, *Bruxelles à travers les âges*, Bruxelles 1885, Bruylant Christophe, t. 1, pp. 91 et 92.

(3) Des Marez G., *Le quartier Isabelle et Teraerken*, Bruxelles, Van Oest 1928, pp. 256 et 257.

(4) *Le Vieux Bruxelles*, Préface, Programme par Charles Ruls, Bruxelles, Librairie Nationale d'Art et d'Histoire, Van Oest et Cie, 1908.



(Photo 3). Le n° 30, Vieille Halle-aux-Blés.

Photo de Sutter.



(Photo 4). N° 29, Vieille Halle-aux-Blés.

Photo de Sutter.

Au milieu de la façade, une ancienne pierre sculptée représente un cornet.

Dans le gâble, les anciens gradins se sont atténués, se sont arrondis en quart de cercle pour se terminer au sommet par un fronton semi-circulaire et à la base par deux volutes.



(Photo 5). Le n° 2, Vieille Halle-aux Blés.

Photo de Sutter.

Au n° 30, « L'Etoile d'or » (Photo n° 3), les croisées des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages sont légèrement cintrées, les meneaux de fenêtres supprimés.

Au n° 38, les gradins sont remplacés de chaque côté par une

grande volute surmontée d'un fronton triangulaire. L'ancienne division horizontale de la façade fait place à une division verticale; de même, au n° 29 (Photo n° 4), où cinq pilastres montaient de fond. L'ancienne fenêtre centrale cintrée a disparu.

Au n° 36, les volutes et la disposition en gradins ont complètement disparu, il ne reste plus que le fronton triangulaire surmontant des rampants en quart de cercle.

Au n° 41, enfin, le pignon très simple, sans ornementation, a un sommet continu et ondoyant.

Outre « Le Cornet » au n° 31, nous retrouvons encore quelques belles enseignes des temps passés, entre autre une cloche de pierre encastrée dans le mur du n° 2 (Photo n° 5) et une ancienne clé pendue au n° 25 de la rue du Chêne. Nous y reviendrons.

Après m'être ainsi attardé Place de la Vieille Halle-aux-Blés, je m'engage rue de l'Escalier pour aller admirer la Tour de Rollebeek et ce qui reste du chemin de ronde avant qu'il ne soit complètement livré à la pioche.

Tout en remontant je jette un coup d'œil au n° 20 de la rue de l'Escalier (5). Par une large porte cochère (XVII<sup>e</sup> siècle-XVIII<sup>e</sup> siècle) qui fait partie d'une façade de la même époque, absolument défigurée et dans laquelle on aperçoit encore l'enseigne sculptée du « Globe », on passe dans une vaste cour intérieure où s'élève une construction en style Louis XVI. Au XV<sup>e</sup> siècle, les religieuses de l'abbaye de Forest y avaient leur « refuge » et elles conservèrent ce lieu de retraite pendant plus de deux siècles, jusqu'au moment où elles le délaissèrent pour une autre habitation, rue Haute. Elles en restèrent néanmoins propriétaire jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle la maison fut reconstruite et appelée « Luxembourg ».

Un peu plus haut voici le n° 30 où sont installés les Services de Signalisation de la Ville de Bruxelles. Joli pignon à cinq gradins surmontés d'une volute et d'un fronton semi-circulaire.

A droite l'Impasse de la Maison Rouge, accueillante au possible et ressemblant à une étroite ruelle.

Et me voici arrivé à la Steenpoort, nom que portait une

(5) G. Des Marez, Guide illustré de Bruxelles, « Les Monuments civils et religieux ».



(Photo 6). Maison Louis XV - Ancienne rue d'Or, n° 14. Photo de Sutter.

vénérable porte de la première enceinte de la ville. Elle enjam-  
bait la voie publique en face de la Montagne des Géants, mon-  
tagne qui fut rasée par la Jonction entre les deux guerres.

La porte elle-même fut détruite en 1760 pour embellir le  
quartier ! On construisit Steenpoort des maisons à pilastres qui,  
à leur tour, viennent de disparaître. J'admire le n° 16, très belle  
façade Louis XV qui elle aussi, est menacée aujourd'hui (Photo  
n° 6). Regardons-la bien. La toiture apparaît derrière son pignon  
à lucarne, décoré de vases en pierre. La façade s'orne de trois  
gracieux balconnets en fer forgé reposant sur des consoles en  
forme de corolles.

A la partie supérieure des fenêtres, on voit la traditionnelle  
coquille Louis XV.

Prenons maintenant la rue de Rollebeek. Elle est étroite et  
sinueuse. C'est qu'elle suit le tracé du ruisseau qui jadis dévalait  
du Sablon dans la direction de la rue des Alexiens. Le nom de  
Rollebeek lui est resté. La rangée de maisons à gauche longe  
l'ancien rempart de la première enceinte. Aujourd'hui ce sont  
des camions et des automobiles très pressés qui dévalent la rue  
de Rollebeek !

Pourtant à droite le n° 7 attire notre regard. C'est « A  
l'Estrille du Vieux Bruxelles » (Photo n° 7). Une jolie porte  
cintrée surmontée de deux volutes donne accès à l'un de ces  
vieux estaminets qui, retirés des bruits de la rue font les délices  
des amateurs de folklore. Après ce bref coup d'œil rue de Rolle-  
beek, retournons à la Steenpoort (Photos n° 8 et 8 a). Que  
de légendes s'y rattachent en effet !

Bochart (6) rapporte que lorsqu'un condamné à mort, dé-  
tenu dans cette ancienne porte qui servait de prison, devait être  
exécuté et était bien coupable, un géant apparaissait sur la plaine  
devant la Steenpoort. Il ne se montrait pas lorsque le condamné  
était innocent.

De Cock et Teirlinck (7) ne relatent-ils pas que ce sont  
des géants qui ont fondé la partie de Bruxelles située entre le  
Sablon et la vallée du Rollebeek ?

(6) Bruxelles - Ancien et nouveau.

(7) Brabants Sagenboek - le deel 1909.



(Photo 7). L'Estrille, rue de Rollebeek.

Photo de Sutter.



(Photo 8). Tour dite Amécensens.

Photo de Sutter.

Rappelons à ce propos (8) la légende de la Montagne des géants. Un géant de neuf pieds de haut y aurait habité un burg au X<sup>e</sup> siècle. On l'aimait pour la protection qu'il accordait aux faibles. Sa fille Hélène ayant été demandée en mariage par un chevalier, le géant lui imposa de construire en une nuit une chaussée reliant son burg à celui de St-Géry. Le chevalier put accomplir la condition imposée.

Cette légende, très ancienne, est d'origine nordique. A Copenhague aussi la Fontaine de Gefion (Photo n° 9) rappelle qu'en une nuit, il a labouré toute l'île de Seeland.

Après ce bref intermède, retournons à la réalité.



(Photo 9). La Fontaine de Gefion.

Que voyons-nous au travers des démolitions du n° 4, Steenpoort ? Un ouvrage militaire : ce qui reste de la Tour de Rollebeek (Photo n° 10).

Henri I<sup>er</sup>, duc de Brabant (1190-1235), avait quitté le vieux castrum de l'île St-Géry pour se fixer au haut du Coupensons-nous, d'Anneessens. Suivant la tradition, notre illustre denberg. Il donna l'autorisation à la cité formée de nombreux

(8) L'île St-Géry à Bruxelles - L. Stroobant, « Le Folklore brabançon », n° 69, dec. 1932.

artisans, de s'entourer de remparts pour protéger son marché, ses halles, ses églises, ses hôpitaux et ses nombreuses maisons.

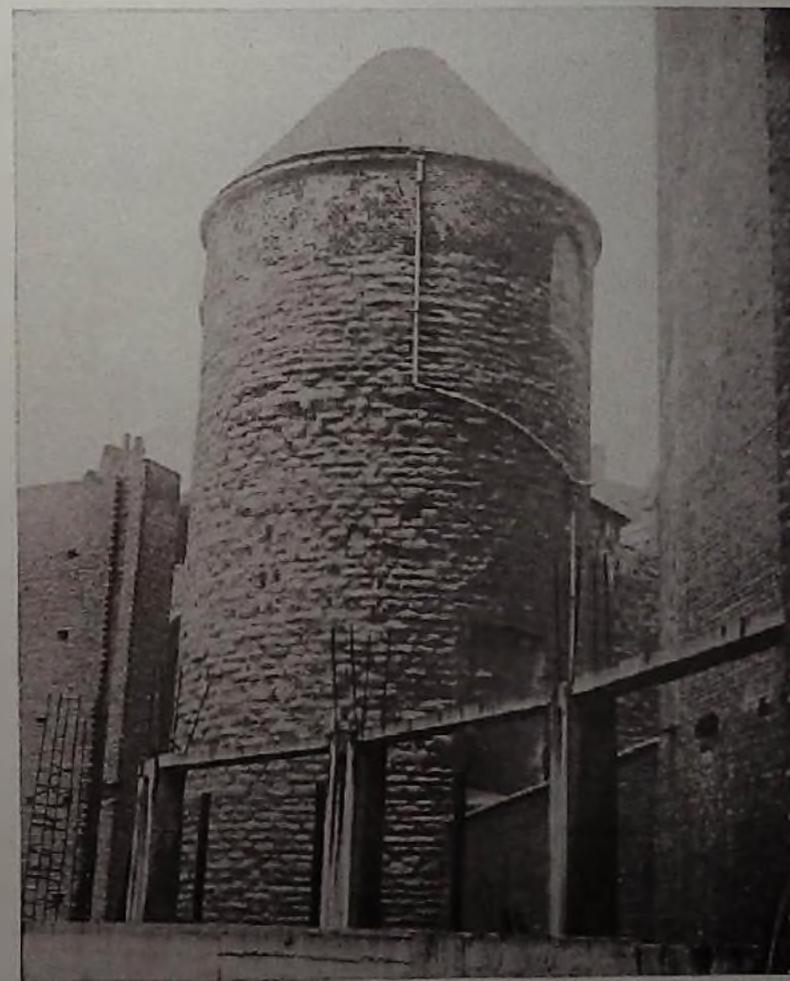


Photo des Archives du Service.

(Photo 6a). La Steenpoort, qu'un nouvel immeuble vint masquer du seul côté où elle était encore visible après la guerre 1914-1918.

Achevée probablement dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle — ce qui d'ailleurs est toujours sujet à discussion (9) —

(9) On a tendance de nos jours à suivre la thèse du professeur Bonenfant qui situe très approximativement l'établissement de la première enceinte aux environs de l'an 1100.

## II FOLKLORE BRABANÇON

certaines indices suggèrent que la première enceinte de Bruxelles (Photo n° 11) fut l'œuvre personnelle du Prince. Un acte



(Photo 10). Cette photo des restes de la Tour de Rollebeek a été faite par nos soins en mai 1957.

prouve que celui-ci possédait encore la Steenpoort en pleine propriété à la veille de sa destruction en 1760, date à laquelle il la céda au Magistrat (10).

Cette enceinte comportait sept portes et de nombreuses

(10) *Les Belles Heures de Bruxelles*, Elsevier 1952, p. 179.



(Photo 12). Place du Samedi, La Tour Noire.

Photo de Sutter.

tours. Elle avait plus de 4 km, était bâtie en grosses pierres de grès local, liées par un mortier compact.

Nous voici donc devant l'une de ces tours, ou plutôt ce qu'il en reste, la tour de Rollebeek, appelée également par erreur pensons-nous d'Anneessens. Suivant la tradition, notre illustre patriote François Anneessens, meneur de la résistance populaire aux pouvoirs autrichiens en 1717, et plus particulièrement au marquis de Prié, gouverneur de nos provinces sous Charles VI, y aurait été enfermé avant sa décapitation. Or, c'est à la prison de la Steenpoort qu'il fut relégué très probablement.

(Photo 13). La Tour Villers.

Photo de sutler.



La tour de Rollebeek, que tout un chacun peut voir à loisir, à la suite de la démolition des maisons de la rue d'Or, en avril 1957, a sept mètres de diamètre. Elle est flanquée d'une tourelle d'escalier et est percée du côté extérieur de deux fenêtres en ogive. Une partie du chemin de ronde avec son toit pointu subsistait encore en mai 1957.

De la Steenpoort partait un très vieux chemin : Alta Strata, la rue Haute, qui franchissait un ruisseau (le Rollebeek). C'est par là que l'on se rendait à Saint-Gilles (Obbrussel), Uccle, Alsemberg et Hal.

L'enceinte descendait par la rue des Alexiens vers la place Fontainas actuelle, où se trouvait la porte d'Overmolen livrant passage vers Anderlecht et Mons, puis par la rue St-Christophe, le Marché-aux-Grains, la place Ste-Catherine où par la porte Ste-Catherine, l'on allait à Gand. Il en subsiste encore la Tour Noire (Photo n° 12). A l'entrée de la rue de Laeken actuelle, se trouvait la porte de Laeken. L'enceinte allait ensuite, par la rue Fossé-aux-Loups, à la Warmoespoort (à côté du bain St-Sauveur actuel) dans la rue Aux-Herbes-Potagères, comme son nom l'indique. Par la rue d'Assaut, elle remontait la rue du Bois Sauvage ; venait la Porte Ste-Gudule par où passait la route vers Cologne (chaussée de Louvain) et puis l'enceinte se prolongeait par la rue Royale vers la Porte du Coudenberg. De là, par la rue de Ruysbroeck et l'ancienne rue d'Or (détruite), elle revenait à la Steenpoort.

« Souignons, écrivait Monsieur Victor-Gaston Martiny (11), notre architecte provincial en chef, que de toute la première enceinte de Bruxelles, en dehors de quelques restes mutilés et intégrés dans les constructions adjacentes, ne subsistent plus que quatre tours de défense sur les quelque quarante qu'elle possédait à l'origine, portes exclues :

- » — la tour de Rollebeek... ;
- » — la tour dite des Plébans, dans le jardin du doyenné de la Collégiale SS. Michel et Gudule, 14, rue de la Banque, et dont il existe un levé exécuté le 25 janvier 1921 par les services

(11) *Reflets du Tourisme*, n° 2 de 1956. Ed. « Touring Club de Belgique ».

d'architecture de la Ville (12) et une excellente lithographie de Paul Lauters faite en 1845 ;



(Photo 14). Rue des Alexiens à Bruxelles. Photo L. Dehin.  
Cour du Collège Saint-Georges - 1955.

» — la Tour Noire, acquise par la Ville de Bruxelles et entièrement restaurée, remise à neuf, sous l'impulsion du bourgmestre Charles Buis, en 1888, par l'architecte communal Jamaer ;

(12) Archives communales, plans 2560 E et D (polygraphie 54 cm x 74,5 cm et 54 cm x 86 cm).

» — enfin, la tour Saint-Jacques (Photo n° 13), bien authentique celle-là, prisonnière des constructions du collège Saint-Georges, rue des Alexiens, mais qu'une adaptation intelligente des locaux de celui-ci pourrait rendre à l'air libre au plus grand profit des étudiants qui fréquentent l'établissement et des promeneurs qui remontent la rue des Alexiens, hélas, bientôt élargie aussi ». Voilà ce qu'écrivait Monsieur Martiny en 1936. Nous en reparlerons plus loin d'ailleurs.

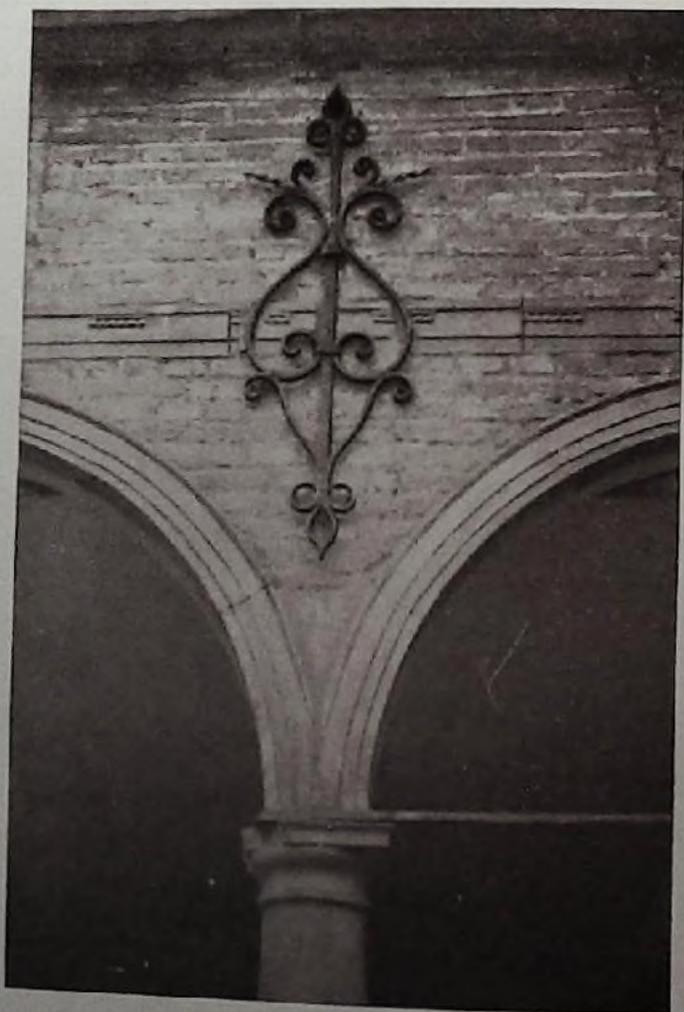
Descendons maintenant vers la place de Dinant (ancienne-

(Photo 15). Rue des Alexiens à Bruxelles.  
Cour du Collège Saint-Georges - 1955.

Photo L. Dehin.



ment place de Bavière), qui elle aussi a son histoire. Elle était autrefois un marécage où se déversaient les eaux roulantes du Rollebeek. L'assèchement du ruisseau que l'on fit couler sous des voûtes en dessous de la rue des Alexiens, date du XIV<sup>e</sup> siècle.



(Photo 16). Cour du Collège Saint-Georges.  
Rue des Alexiens à Bruxelles.

Au coin de la rue de Dinant (ancienne rue de Bavière) et de la rue des Alexiens, s'ouvrit en 1820, le premier dispensaire bruxellois. Comme les médecins n'avaient pas de crédit, ils ne pouvaient que donner des soins et des conseils. Plus tard, ce dispensaire émigra au refuge des Ursulines où bientôt l'adminis-

tration communale lui accorda un crédit de 300 fr. par an.

Du fait de la démolition de maisons place de Dinant, celle-ci a repris son ancienne physionomie. On peut voir ainsi des ruines de l'ancienne Maison du Serment Saint-Georges, rue de Dinant, bâtie en 1705; c'était un immense corps de logis, à sept habitations, orné des armes des arbalétriers, de la statue de leur patron et des écussons des lignages. Il ne reste plus aujourd'hui que peu de choses de l'ensemble, dont la partie centrale surmontée d'un vaste attique mais dans un état pitoyable, auquel s'appuie une affreuse maison moderne.

Quittons ces lieux et descendons la rue des Alexiens, livrée elle aussi à la pioche. En effet des plans d'élargissement ont été établis et dès juin 1957 on a commencé la démolition d'à peu près toutes les maisons de la rue fort en pente. Au numéro 19 nous avons pu encore admirer une jolie ancre-monogramme et une porte Louis XIV.

Et nous voici au n° 16. Une large porte, flanquée de deux colonnes fort abimées, donne accès à l'ancien Jardin Saint-Georges, aujourd'hui l'Institut des Frères de la Doctrine Chrétienne. C'est en 1388 que les arbalétriers du Serment Saint-Georges reçurent des échevins de la Ville le « Fossé sec » (Droogeheergracht) ainsi appelé parce qu'il était souvent à sec, depuis l'entrée actuelle du Jardin jusqu'à la Steenpoort. Le Serment y établit son champ de tir contre les anciens remparts.

En 1368, les frères Alexiens avaient obtenu un terrain situé en face du Jardin. Ce double voisinage, des arbalétriers et des Alexiens, contribua à la formation d'une rue le long de l'ancien fossé.

La démolition des maisons de la rue des Alexiens va entraîner celle du Jardin Saint-Georges. Dans la cour on voit encore la grande construction sur arcades cintrées, ornée d'ancres en fer forgé, qu'y élevèrent les arbalétriers en 1605 (Photo n° 14). Ce bâtiment qui abritait les lavatoires du collège, fait face en quelque sorte à la tour Saint-Jacques, dite encore de Villers. « La partie inférieure est englobée dans un bâtiment de l'école. La base même est à quelque cinq ou six mètres au-dessus du niveau de la cour. La partie supérieure de la tour est visible de la cour du collège. L'intérieur de la tour est accessible, disaient les chroniqueurs du début du siècle, par la rue de Villers; on y relève, paraît-il, des traces de meurtrières, ainsi qu'une porte

donnant accès au chemin de ronde. Cette tour est accolée à un mur d'enceinte servant de base à tout le mur extérieur du bâtiment du collège parallèle à la rue des Alexiens et dont une partie, restaurée, est visible dans la cour arrière de l'Athénée Royal de Bruxelles, rue du Chêne ».



(Photo 17). Le beau Christ de l'ancienne Auberge Saint-Jean-Baptiste.

Mais revenons à notre Jardin de Saint-Georges. Le bâtiment construit par les arbalétriers en 1605 est en contrebas de la rue des Alexiens. « Il tourne le dos à la rue qu'il soutient en quelque sorte. Bien proportionnée, la façade est surtout inté-

ressante par une série d'arcades en plein cintre aux archivoltes de pierre bleue reposant sur des colonnes galbées à bases et chapiteaux toscans, témoins malheureusement abîmés de l'architecture bruxelloise du XVII<sup>e</sup> siècle, mais devenus suffisamment rares pour qu'on leur porte quelque intérêt (Photo n° 15) ».

Puisqu'aussi bien tout cela va être sacrifié au Dieu des démolisseurs, ce qu'il faudrait, c'est conserver ces éléments architecturaux et les montrer dans un plan d'aménagement des nouveaux locaux du collège. Autorisation a été délivrée de transformer, de renouveler devrait-on dire, les bâtiments du Collège Saint-Georges. Dans sa sagesse, le Collège échevinal de Bruxelles a fort heureusement limité ici le droit de propriété des impétrants qui devront « se conformer aux dispositions requises par le service pour la sauvegarde et la conservation des ouvrages d'art de la deuxième enceinte et ceux décrits dans le Guide de Des Marez ; les dispositions doivent en outre permettre la visite par le public de ces curiosités historiques et folkloriques ».

Voilà qui est fort clair. Joignons nos vœux à tous les défenseurs des reliques — il n'en reste plus tellement — de notre vieux Bruxelles pour que l'on mette en valeur les arcades en plein cintre du Jardin de Saint-Georges et la tour Saint-Jacques. Et espérons quand même envers et contre tout... (Photo n° 16).

Avant de dire adieu à la rue des Alexiens signalons qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le Jardin de Saint-Georges était une guinguette très fréquentée. En décembre 1789, il servit de quartier général aux insurgés, ce qui lui valut, sous la République française, le nom de Jardin de la Révolution, et à la rue des Alexiens, le nom de rue de la Révolution.

Remontons la défunte rue des Alexiens. Débris par-ci, débris par-là. Ah, si les pierres pouvaient parler...

Nous revoici place de Dinant, rue de Dinant, rue de Villers, où à gauche au numéro 9 existe toujours une maison ouvrière. Nous arrivons ainsi devant un superbe Christ du XVII<sup>e</sup> siècle, accroché au mur d'une maison dont les fenêtres à meneaux ont été murées (Photo n° 17). C'est l'ancienne Auberge Saint-Jean-Baptiste, sise 27, rue du Chêne, occupée par le peintre Philippe Charles Schott, septuagénaire alerte, qui l'entretient avec ferveur. Il est né dans une maison en face d'elle et a passé toute sa vie dans le quartier. Aujourd'hui la vieille maison est un hôte silencieux peuplé d'innombrables souvenirs, dont quel-



(Photo 18). L'ancienne Auberge St Jean-Baptiste, rue du Chêne, n° 27.

ques toiles de vieux maîtres. « C'est une construction toute simple en briques dites « espagnoles ». Elle fut probablement reconstruite après le bombardement du maréchal de Villeroi. Le millésime 1697 qui se lit au-dessus de la porte d'entrée est en tous cas moderne. Mais il y a une nette différence entre les sous-sols et le reste de la maison. Les caves auxquelles on n'accédait primitivement que par la rue du Chêne, par un portillon qui s'ouvre encore dans le soubassement de pierre au côté droit de la façade, apparaissent en effet comme un cellier du moyen âge. Elles se composent d'une grande salle divisée en quatre parties voûtées d'arêtes fortement surbaissées qui prennent appui sur une abaque carrée à chanfrein qui surmonte un pilier central de section carrée et beaucoup trop trapu, semble-t-il, pour qu'il ne soit pas en partie enterré. A côté de l'entrée, sous le trottoir, une deuxième cave voûtée en berceau parallèlement à la façade à rue (Photo n° 18).

» Au-dessus du soubassement, l'architecture change : la pierre n'apparaît plus qu'en harpes autour des baies, dans les linteaux, les seuils et les cordons qui divisent le pignon en trois registres ; elle devait également apparaître aux meneaux à croisillons qui ont laissé des traces d'arasement et qui subsistent d'ailleurs aux deux fenêtres de la façade latérale. La brique est le matériau dominant ; sa chaude tonalité s'harmonise fort bien avec le gris de la pierre et contraste avec la monotone couleur grise des enduits dont la majeure partie des édifices bruxellois sont recouverts.

» L'immeuble est à deux étages, le deuxième correspondant aux combles sous la toiture et prenant jour par trois fenêtres percées dans le premier registre du pignon, celle du centre étant en plein cintre et surmontée d'un œil de bœuf à cheval sur les deuxième et troisième registres. Chacun de ces registres se termine de manière différente aux rampants du pignon : avec volutes d'amortissement des corniches latérales pour le premier registre ; avec courbes en S très aplaties pour le deuxième ; en quart de cercle concave pour le troisième. Un petit fronton triangulaire couronne le tout.

» La façade sous le pignon est à trois travées de deux niveaux, séparées et encadrées par des pilastres à chapiteau toscan, qui montent de fond, en ordre colossal. L'allège de la fenêtre centrale à l'étage est doublée d'une rangée de cinq balustres en

Pierre de section carrée comme il s'en voit à l'immeuble de style Louis XIV, au 61, rue de la Madeleine. La porte d'entrée, dans la première travée de gauche, a les mêmes dimensions qu'une fenêtre dont on aurait abattu l'allège. Le seuil et le meneau de son abat-jour sont modernes et ne sont pas à leurs places (13) ».

Au-dessus de la porte est suspendue une grande clé qui précisait dans le temps le métier de céans. Effectivement un forgeron y fit sonner l'enclume dans la cave. Au rez-de-chaussée il y eut un estaminet.

Après avoir longuement contemplé ce vieux logis, je remonte la rue du Chêne et regagne avec nostalgie la Vieille Halle-aux-Blés.

Bruxelles, ô mon Bruxelles, que tu es riche et beau dans tes ruines.

Maurice-Alfred DUWAERTS.



(Photo 19). Rue des Alexiens à Bruxelles.

Cour du Collège Saint-Georges.

Photo L. Dehin, 1955.

(13) Les renseignements relatifs à la Tour St-Jacques et à l'Auberge Saint-Jean-Baptiste sont repris de deux rapports de service de M. V. G. Martiny à la Commission Royale des Monuments et des Sites.

## LE BRISEMENT DE CERTAINS OBJETS

(Verre, assiette, pot, bouteille, etc.)

Jules VANDEREUSE

### III

#### Personnes sacrées ou impures

Parfois, c'est à un mobile tout différent que l'on obéit en brisant le verre ou le plat ayant servi à une personne tabou (sacrée ou impure).

En voici des exemples :

Les aliments du Mikado, l'empereur spirituel du Japon, doivent être, chaque fois, préparés dans des ustensiles neufs, et servis à table dans des plats neufs; les uns et les autres, fort propres, sont en argile très ordinaire, pour que l'on puisse, sans dépense considérable, les mettre de côté ou les casser quand ils ont servi une fois. On les casse généralement, de peur qu'ils ne tombent entre les mains d'un profane; car on croit religieusement que si un profane venait à manger dans cette vaisselle sacrée, il aurait une fluxion et une inflammation de la bouche et de la gorge (1).

(1) Frazer, pp. 3 et 109.

Chez les Maoris, quiconque avait touché un cadavre ou avait aidé à le transporter à la tombe, était, pour un certain temps, privé de tout commerce et presque de toute communication avec le reste des humains. Et lorsque, à l'expiration de son effrayante réclusion, la personne en deuil avait de nouveau le droit de se mêler à ses semblables, on broyait, avec soin, tous les plats dont elle s'était servie, on jetait bien loin tous les vêtements qu'elle avait portés, de peur qu'ils ne communiquent à d'autres la contagion de sa souillure (2).

Dans le Haut-Uelé (Congo), après le décès de sa femme, le veuf ne peut plus manger les mets communs, mais seulement ce qui a été préparé pour lui tout seul, dans un pot réservé pour lui seul. Son deuil fini, on l'invite à prendre part à un grand repas, après avoir détruit les objets personnels qui lui ont servi pendant la période du deuil (3).

Chez les Indiens Bribis de Costa-Rica, une femme est regardée comme impure lors de sa menstruation. Les seules assiettes qu'elle puisse employer, sont des feuilles de bananier et, quand elle s'en est servie, elle les jette en quelque endroit écarté. La jeune fille boit dans un récipient spécial pour la même raison ; car, si quelqu'un buvait après elle à la même tasse, il en mourrait sûrement (4).

Au moment de la circoncision, les garçons cafres vivent isolés dans une petite hutte... Leurs blessures guéries, ils brûlent tous ustensiles dont ils se sont servis pendant leur réclusion (5).

Le savant professeur anglais auquel nous avons déjà fait plusieurs emprunts, cite de nombreuses tribus où, pour éviter la souillure, on détruit ou on jette les ustensiles qui ont servi aux accouchées, aux femmes en état de menstruation et aux personnes ayant touché un cadavre et creusé la tombe (6).

Vis-à-vis de l'accouchée, il y a une conception commune à presque tous les groupements tziganes et générale dans

(2) *ibid.*, pp. 115-116.

(3) Mgr. C. R. Lagae, *Les Azandes ou Niam-Niam*, Bruxelles, 1926, p. 212, cf. p. 216.

(4) Frazer, p. 123.

(5) Frazer, p. 131.

(6) *ibid.*, pp. 109 à 131.

l'Inde. A partir du moment où elle a donné naissance à l'enfant, la mère est considérée comme impure pendant un temps plus ou moins long, allant parfois jusqu'à six semaines. Les prescriptions à observer durant cette période varient d'une tribu à l'autre. Généralement la mère ne peut se montrer à aucun homme, sauf à son mari, qui durant les premiers jours ne peut voir sa femme et son enfant que de loin. La seule fois où il arrive qu'elle le fasse, c'est à l'occasion du baptême religieux. Ce temps écoulé, elle va prendre un bain dans la rivière. Les couverts, les assiettes et les verres dont elle s'est servie sont brisés et jetés dans l'eau. A partir de ce moment, la mère prend de nouveau part à la vie commune (7).

Peu avant l'an mille, le comte Eudez de Chartres, étant mort, le roi de France, Robert, épousa sa veuve, qui était sa parente à un degré prohibé par les lois de l'Eglise. Un fils né de cette union, fut marqué du sceau de la réprobation céleste. On disait tout bas qu'il n'avait rien de l'homme, qu'il était né avec la tête et le cou d'une oie. Toute la chrétienté se leva contre le roi sacrilège. Grégoire V lança une bulle d'excommunication. Les évêques de la Gaule, réunis en synode, ratifièrent l'arrêt du pontife et le royaume fut déclaré en interdit. Le roi fut abandonné de tous; il ne lui resta que deux pauvres serfs pour le servir. Encore brisaient-ils avec une sainte frayeur, aussitôt que le roi quittait sa table, la vaisselle souillée par l'excommunié (8).

Fait curieux et qui prouve combien cette croyance est ancienne, la Sainte Bible, dans l'une de ses parties qui date d'environ 1500 ans avant la venue du Christ, nous signale déjà des cas identiques.

Le vase de terre dans lequel aura cuit la victime expiatoire, sera brisé (9). Il en sera de même de celui dans lequel se trouvera ou tombera quelque chose provenant d'un animal impur (10) et de celui qui sera touché par un homme atteint de gonorrhée (11).

(7) Fraus de Ville; *loc. cit.* p. 103.

(8) *Magasin pittoresque*, année 1847, p. 3.

(9) *Lévitique*, VI, 21.

(10) *ibid.* XI, 33.

(11) *ibid.* XV, 12.

## IV

## Divination et présage

Parfois, c'est uniquement pour connaître l'avenir que l'on casse certains objets. Nous sommes alors dans le domaine de la divination.

Voici quelques exemples :

Grimm, dans *Teutonic Mythology*, t. IV, p. 707 (1) signale la coutume suivante :

« Si le verre que le charpentier jette au pignon après avoir quitté sa scie, se casse, le constructeur mourra bientôt ; s'il ne se brise pas, il vivra longtemps ».

A Gespunsart (Ardennes françaises), quand ils partaient pour se rendre au régiment, les conscrits se réunissaient dans un champ à l'extrémité du village et commençaient par vider un nombre respectable de bouteilles. Lorsque toutes ces bouteilles avaient été vidées, chaque conscrit en prenait une et la lançait vigoureusement contre un talus. Se cassait-elle, le futur soldat ne devait jamais être tué à la guerre et, son temps fini, reviendrait en bonne santé au village. Rebondissait-elle du talus à terre sans se briser, c'était mauvais signe et le jeune homme devait infailliblement mourir pendant son service militaire (2).

Jadis, à Bussy-le-Château (Marne), le dimanche de Pâques, au sortir des vêpres, tous les garçons achetaient chez le cabaretier, une bouteille de vin rouge, se rendaient sur l'une des trois énormes *buttes* et, en présence de tous les habitants du village et de ceux des villages voisins rangés en cercle autour du moulin à vent, ils vidaient leur bouteille à la réga-

(1) Cité par RTP, t. X (1895), p. 100.

(2) Meyrac, p. 25.

lade, en une fois ; puis ils la jetaient à terre, de manière à la casser, ce qui était difficile sur le sol meuble ; les maladroits étaient hués ; les malins la lançaient au loin sur le chemin plus dur, au pied de la butte, et les truqueurs bouchaient, comme par hasard, le goulot avec de la terre, ce qui produisait, au choc, une véritable explosion. Non cassée, il fallait aller chercher la bouteille et faire cet exercice autant de fois que nécessaire ; là, aussi, les malins donnaient des sous aux gamins pour aller les chercher et les remonter, puis les payaient avec du vin. Les vieillards surveillaient l'opération et interdisaient de boire autre chose que du vin rouge. Les ingénieurs des ponts et chaussées interdirent le jeu, qui fut transporté dans une carrière de sable, puis délaissée peu à peu. Finalement, il n'en restait que l'obligation, pour les jeunes gens, de vider une bouteille à la régalade dans les auberges (3).

La raison de ce massacre des bouteilles n'est pas renseignée, mais il est permis de supposer qu'à l'origine, il s'agissait d'un présage, comme ci-dessus à Gespunsart.

En Haute-Bretagne, casser un verre à boire présage une grande chance (4). Par contre, dans le Clos du Doubs (Suisse), briser un verre est un signe de malheur (5).

A Montpellier (Hérault), briser fortuitement un verre blanc (incolore) est un présage de mariage.

En Arménie, si une assiette vient à se casser, cela porte bonheur au cuisinier (6).

Dans certaines régions de l'Allemagne, au retour des nocces, le nouveau couple boit dans un même verre ; la mariée (ou quelqu'un de la noce) le jette ensuite au dessus de la tête. S'il se casse, le ménage sera heureux. (Oberphalz, Voigtland, Oldenburg, Waldeck, Baden, Brau). Ailleurs, c'est le contraire (Frankenthal) (7).

A Mably (Loire), lorsque les jeunes mariés arrivaient à

(3) A. Guillemot, *Essais de folklore mariais; contes, légendes, vieilles coutumes de la Marne*, Châlons-sur-Marne, 1908, pp. 294-300.

(4) RTP, t. XXII (1907), p. 175.

(5) Jules Surdez, *Notes de folklore du Clos du Doubs*, in *Archives suisses des traditions populaires*, t. XXV, (1924-25), p. 283.

(6) *La Tradition*, t. IX (1896-97), p. 27.

(7) Wuttke, p. 236, § 338.

la maison où devait se faire le dîner de noces, ils buvaient de l'eau claire dans un verre blanc, puis cassaient le verre ; on comptait les morceaux pour savoir combien ils auraient d'enfants (8).

Il en était encore de même à La Gresle, vers 1920 (9).

Dans certaines localités de l'Auvergne, lors du repas de noces, il est d'usage que celui des invités qui a mangé sa soupe le premier, casse son assiette en disant que la fête sera bonne ; les assistants répètent cette formule (10).

Moiset (11) affirme que dans le Berry, on brise les verres et les pots qui ont servi à arroser le chou qu'on a planté sur le toit de la maison du nouveau couple.

A Empary, près de Lormes (Nièvre), le soir de la première publication des bans, les jeunes gens du pays, amis du fiancé, vont à la porte de la promise et tirent quelques coups de fusils. Quand toutes les cartouches sont brûlées, la famille de la fiancée invite les jeunes gens à venir trinquer. Ceux-ci ont apporté du vin blanc et des biscuits. Ils demandent une assiette et y placent les biscuits. L'un des jeunes gens en offre à tout le monde, mais s'arrange pour que le dernier biscuit soit pris par la fiancée ; il laisse alors tomber l'assiette qui se brise aux pieds de la jeune fille : cela lui portera bonheur (12).

Dans l'Auxois, pays de l'ancienne Bourgogne, le jour de la publication des bans de mariage, la jeunesse se rend chez les promis, leur fait un compliment et leur apporte sur une assiette, qui est ensuite brisée, bonbons et sucreries (13).

(8) Fortier, p. 277.

(9) *ibidem*, p. 280.

(10) Dieudonné Dergny, *Usages, coutumes et croyances...*, t. II, Abbeville 1888, p. 356, cité par Van Gennep III, p. 58.

(11) Charles Moiset, *Les usages, croyances, traditions, superstitions, etc., ayant existé autrefois ou existant encore dans les différents pays du département de l'Yonne* in *Bulletin de la Société des sciences historiques, de l'Yonne*, t. XLII, Auxerre 1888, p. 57, 94, cité par Van Gennep I, t. 1<sup>er</sup>, p. 522.

(12) Communication de A. Desforges, in *RFF*, t. VI (1935), p. 237.

(13) Hippolyte Marlot, *Coutumes de mariage en Auxois*, in *RTP*, t. XII (1897), p. 108.

En Borinage, le plus souvent, lorsqu'on félicite une femme à l'occasion de sa fête, de son mariage, ou de toute autre circonstance heureuse, on offre à la personne intéressée une potée, c'est-à-dire une plante en pot. Cette potée est posée sur une assiette et, au moment où l'on offre le cadeau, on laisse tomber à terre, en signe solennel de déférence, l'assiette sur laquelle il se trouvait (14).

Une coutume semblable se retrouve en Lorraine, lors des mariages. A Neuville-en-Verdinois, un jeune homme attend sur le seuil de l'église la sortie des gens de la noce, en tenant sur une assiette, un gâteau surmonté d'un bouquet qu'il offre aux époux en même temps qu'il leur débite un compliment banal. Ceux-ci acceptent bouquet et gâteau, mais l'assiette tombe à terre, se brise, et ils se hâtent de la payer généreusement (15).

Il en est de même dans un certain nombre de localités du Boulonnais, de Ternois et de l'Artois, le garçon d'honneur offre un verre de vin au retour, devant la maison, aux mariés, et dès que ceux-ci tiennent chacun son verre, il laisse tomber l'assiette sur laquelle ils étaient posés ; du nombre de morceaux, on pronostique le nombre d'enfants du ménage (16).

A Saint-Pierrewillers (Meuse), vers la fin du repas de fiançailles, les jeunes gens viennent féliciter les futurs, et offrent, à chacun, un verre de vin qu'il boit d'un seul trait et laisse ensuite, le plus promptement possible, choir le verre à terre, car celui dont le verre se brise le premier est jugé devoir être le maître dans le futur ménage (17).

A Brabant-en-Argonne, un jeune homme, après avoir complimenté les époux avant leur entrée à l'église, leur offre à boire un verre de vin, que ceux-ci doivent refuser. Alors il jette le verre à terre, et suivant qu'il casse ou qu'il résiste au choc, le mariage sera heureux ou non (18).

(14) Edmond Passagez, *Le Bistoquage*, in *Wallonia*, t. VI (1898), p. 42.

(15) Labourasse, p. 42.

(16) D. Dergny, *loc. cit.* p. 356, cité par Van Gennep I, t. I, Paris 1946, p. 525.

(17) Labourasse, p. 31.

(18) *ibid.* p. 39.

A Villefranche, une assiette était brisée à la fin du repas par les garçons de la noce, qui en ramassaient les morceaux, les comptaient et en proclamaient le nombre; plus il y en avait, plus le ménage aurait de bonheur et d'enfants (19).

Tout mariage limousin qui se respecte ne saurait se passer de bris intentionnels de vaisselle; c'est du bonheur monnayé. Autant de fragments, autant d'enfants; aussi en casse-t-on plus que congrument (20).

Voici deux dictons de servantes à Spa :

1. Si l'on entre au service un lundi, on casse la vaisselle;
2. Si, dès le matin, on casse « en blanc » (c'est-à-dire de la vaisselle de couleur blanche), on est exposée à casser tout le long du jour (21).

A Quimper (Finistère), on dit :

- casser un verre à boire : mariage
- casser de la faïence : porte chance
- casser une glace : sept ans de malheur (22).

Ce dernier dicton est connu presque partout.

En Tunisie, quand on casse une glace ou même une simple pièce de vaisselle, c'est que quelqu'un était en train de dire du mal de vous, ou c'est qu'il allait arriver un malheur et qu'il est conjuré (23).

En Iran, quand un des époux brise par mégarde, le « miroir de bonheur » offert le jour du mariage par le père de la mariée, c'est de très mauvais augure (24).

A Nantes-en-Ratier, Siévoz (Isère), on a l'habitude de « casser le cruchon » vers la fin du repas de noces. Un des convives se rend à la cuisine; il y prépare dans une serviette

(19) Abbé Georges Rocal, *Folklore : le Vieux Périgord*, Paris, Toulouse et Marseille, 1927, p. 39.

(20) Pierre Lescure, *Les justes noces*, cité par Van Gennep I, t. 1<sup>er</sup> p. 524.

(21) Albin Boyv, *Recherches sur le folklore de Spa*, in Wallonia, t. VIII (1900), p. 85.

(22) H. Le Carquet, *Petites croyances quiméroises* in RTP, t. XX (1905), p. 193, 195.

(23) Marie Louise Dubouloz-Laffin, *Le Bou-Mergoud, Folklore tunisien*, Paris 1946, p. 249.

(24) Henri Massé, *Croyances et coutumes persanes*, Paris, 1938, t. I, p. 79.

attachée, des dragées mêlées à des morceaux d'assiettes cassées (ou placées dans une assiette entière). Puis, revenant dans la salle du repas, il s'approche furtivement de l'un des couples de jeunes gens invités et casse, devant eux, l'assiette que contient la serviette. Cela signifie aux yeux des présents, que le couple désigné se mariera bientôt (25).

A la Salette-Fallavaux on prépare en sourdine, à la cuisine, un plat dans lequel on met des reliefs du repas, des dragées, des pralines et... une tête de coq. Le tout est enveloppé dans un linge blanc. On a eu soin de repérer, à l'avance, un couple susceptible de convoler en justes noces sous peu; au milieu du repas, on renverse le plat devant le couple; on le brise d'un coup de poing et on tire le linge pour mettre en évidence, le contenu. Tout cela à la confusion des deux jeunes gens et au grand divertissement de l'assistance (26).

A Le Villard-Saint-Christophe, pendant le repas de noces, on casse également, le cruchon; le garçon d'honneur va chercher une assiette pleine de dragées; il la met dans une serviette et vient la casser entre le jeune homme et la jeune fille qui doivent se marier les premiers. Il fait, ensuite, prendre dans la serviette, à tous les invités, qui une dragée, qui un morceau d'assiette (27).

Il en est sensiblement de même à La Mure: le garçon d'honneur place dans une serviette, à l'insu de tous, deux assiettes et des dragées. Puis, sur un prétexte quelconque, il quitte sa place et d'un coup sec, il brise les assiettes sur la table en face de deux mariés ou en face d'un couple qui a l'intention de se marier. Un morceau d'assiette et une dragée sont distribués aux invités par le couple d'honneur (28).

A Mens, au début du repas de noces, les « jeunes », amateurs de la fête, repèrent un couple, celui à qui on va casser le cruchon. Ensuite, l'un d'entre eux va à la cuisine préparer le cruchon qui consiste en un vieux croûton de pain que l'on place entre deux assiettes renversées l'une sur l'autre et enveloppées d'un linge. Avec la complicité des au-

(25) Van Gennep IV, p. 147.

(26) *ibid.* pp. 147-148.

(27) *ibid.* p. 148.

(28) *ibid.* pp. 146-147.

tres, ce paquet est apporté en cachette dans la salle où a lieu le repas : on se le passe de mains en mains par dessous la table jusqu'au voisin du couple, qui choisissant un moment où celui-ci est distrait, le pose à côté de lui sous la table, et d'un magistral coup de poing brise assiettes et croûton. Aussitôt, un tonnerre d'applaudissements éclate et, après avoir chanté ou récité un monologue, le couple à qui l'on vient de « casser le crouchou » fait le tour des invités et leur offre des dragées (29).

En Esthonie, lors de la fête des fiançailles, le fiancé et la fiancée mangent de la soupe avec la même cuiller ; puis la fille jette la cuiller par terre et le fiancé marche dessus ; s'il ne la casse pas, c'est un mauvais présage, signifiant que le mariage ne durera pas longtemps (30).

Dans le pays de Saalfeld, après la noce, l'une des filles d'honneur se précipite la première vers la maison, se procure de la bière ou de l'eau-de-vie et en offre un verre au marié qui le vide et le jette derrière son dos. Si le verre casse, c'est bon signe ; sinon, c'est signe de malheur.

Lors du Polsterabend allemand, qui se célèbre la veille du jour des noces, on casse toutes sortes de vieilles vaisselles devant la maison de la fiancée et les Allemands du Nord disent que plus il y a de tessons, plus il y aura de bonheur.

Chez les Slovaques, pendant que le marié et la mariée sont encore au lit, les hôtes chantent et font du bruit au dehors et on jette un vieux pot contre leur porte.

Chez les Petits-Russiens ou Ukrainiens, la mère de la fille offre au fiancé un bol rempli d'eau ; il en boit quelques gouttes, puis le jette par-dessus son épaule ; et s'il casse, le mariage sera béni de nombreux enfants. Ou bien elle lui offre une coupe contenant de l'avoine et de l'eau et quand il la jette derrière lui, son garçon d'honneur, qui se tient à l'affût, la casse ; s'il y réussit, le ménage sera heureux (31).

(29) *ibid.*, p. 146.

(30) Ed. Westermarck, *loc. cit.*, p. 210.

(31) *ibid.*, p. 207.

## V

## Divers

Voici, pour terminer, des cas de brisement d'objets pour des causes qui diffèrent complètement de celles que nous avons vues jusqu'à présent.

Dans le nord Bas-Uélé (Congo belge), en cas de décès, tout ce qui a appartenu au défunt, ustensiles, terrines et le reste, est déposé sur le tertre où il repose, mais, au préalable, mis hors d'usage, brisé, pour bien montrer que ses parents n'ayant retiré aucun avantage matériel de sa mort, n'y ont contribué en rien (1).

De leur côté, les noirs de la Guinée jettent hors de la case nattes, calebasses, vases et ustensiles ayant appartenu au défunt, et ils les brûlent ou les brisent en dehors du village pour lui faire comprendre qu'il va occuper, définitivement, des régions nouvelles, et que, n'ayant plus rien au logis qui lui appartienne, il ne doit plus y revenir (2).

Un prisonnier de l'armée bulgare, de langue turque, a raconté cet usage qui existe chez lui : « Lorsqu'on a placé, dit-il, le cadavre dans la tombe, on prend une cruche remplie d'eau et on arrose le mort de la tête aux pieds ; après quoi, on brise le vase près de la tête. Ceci afin que son esprit ou sa « lumière » ne revienne pas à la maison. On trouve parfois dans les cimetières macédoniens, sur les tombes musulmanes récentes, des pots ou des cruches de terre. Ce vase est celui dont s'est servi, pendant la cérémonie des funérailles, le plus proche parent du défunt pour arroser la

(1) Note de la Mission des Pères Croisiers publiée par le Calendrier des Missions, sous la date du 29 juin 1931.

(2) Nicolaij, t. II, p. 193.

tombe avec de l'eau. Si un pauvre ne l'emporte pas, la cruche reste sur place jusqu'à ce que le bétail ou les passants la piétinent (3).

D'une femme qui ne peut plus avoir d'enfants, on dit populairement : « le moule est cassé ». A cette idée correspondent quelques coutumes relatives au mariage du dernier enfant, qui comportent l'acte de briser quelque chose. En Sologne, le dernier jour des noces, s'il s'agit du mariage de la dernière fille, on suspend un pot de grès à une longue perche, pot rempli de dragées. Chacun des conviés, armé d'un bâton, s'avance successivement et les yeux bandés, vers le pot qu'il doit briser d'un seul coup. Le vainqueur a le droit d'embrasser la mariée. S'il n'y réussit pas assez vite, on l'assied sur un trône de feuillage, on lui verse à boire et chacun feint de trinquer avec lui. Il est ainsi condamné à boire jusqu'à ce qu'il ait touché le verre d'un autre convive qui le remplace et qui est de même remplacé à son tour (4). Le bris d'un pot planté sur une perche est également signalé, dans les mêmes conditions, en Berry et dans l'Ouest ; dans le nord de la Touraine et en Vendée. Dans le Loir-et-Cher, s'il s'agit d'un dernier garçon, c'est une bouteille pleine de dragées que les jeunes gens de la noce doivent casser, les yeux bandés ; le vainqueur est barbouillé de suie et cherche à embrasser la mariée, ou, à défaut, une jeune fille. Dans le canton d'Orléans, on tend une corde entre deux pieux et on y pend une bouteille pleine de bonbons, s'il s'agit du marié ; pleine de sucreries, si c'est la mariée ; ici, aussi, le vainqueur a le droit d'embrasser la mariée. En Maconnais lors du mariage du dernier garçon, les jeunes gens devaient, les yeux bandés, « écraser » une vieille futaille. En Charente, le marié est invité à tirer, avec un fusil, sur une bouteille pleine de dragées placée au sommet d'un arbre (5).

En Flandre, au XVI<sup>e</sup> siècle, le signal de la mise à sac,

(3) Jean Desy dans RTP t. 34 (1919), suppl., p. 41.

(4) Hugo, *La France pittoresque*, p. 170, cité par Claude Seignolle. En Sologne (enquête folklorique) Paris, 1945, p. 47.

(5) Van Gennep I, t. 1, p. 638, 639. — Cfr. Rougé, p. 9; François Houssay, *Coutumes et superstitions du Loir-et-Cher*, in RTP, t. XV, 1900, p. 375, et André Varagnac, *Civilisation traditionnelle et genres de vie*, Paris, 1948, pp. 203, 204.

par les buveurs, d'une maison de prostitution, consistait à frapper du pied de son verre sur la table en imitant avec les mains, le bruit que fait un tapissier battant en mesure la laine d'un matelas sur un lit de bâtons et disant :

— 'T is van te beven de klinkaert ! Il est temps de faire frémir le clinqueur, — le verre qui résonne.

Alors, sans cesser ce chant monotone, tous les buveurs cassaient leurs verres et tout ce qui se trouvait dans la maison (6).

Jadis, dans certains ateliers de la région liégeoise, on achetait un verre de lampe à la Saint-Lambert (17 septembre) pour inaugurer le travail à la lumière. On brisait ce verre à la Saint-Joseph (19 mars), lorsque, les jours étant redevenus longs, l'éclairage artificiel cessait d'être nécessaire. Ce geste symbolique semble bien être le legs d'un rite ancien dû à la croyance qu'il était prudent lorsque la lumière solaire reprenait tout son éclat, de se débarrasser de l'instrument dont on s'était servi, pendant l'hiver, pour s'éclairer (7).

A l'Escarène (Alpes-Maritimes), lorsqu'il y a une noce, les curieux se massent d'abord devant la mairie, puis sous le porche de l'église, en formant une double haie. Au sortir de la mairie, on casse aux pieds de l'épouse, une belle *pignata* (marmite) neuve de Vallauris, dans laquelle se trouve un bouquet de fleurs blanches ; ce geste symbolique est accompli par une amie de la nouvelle mariée, comme un devoir presque sacré. Le même geste se répète après la cérémonie religieuse, tantôt par une autre amie, plus loin par une jeune maman, ou, encore, par une bonne vieille et, quelquefois, par un ami des époux. La casse des *pignatai* continue jusqu'au domicile des parents où doit avoir lieu le repas de noces. L'épouse qui aura eu le plus de *pignatai* brisées en son honneur sera très flattée et la plus heureuse ; elle en comptera un nombre au long du parcours et, pour souvenir précieux, elle

(6) Charles De Coster, *La légende d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au Pays de Flandres et ailleurs*, Bruxelles, éd. Lamertin, 1928, pp. 285-288.

(7) Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne, t. 11 (Liège, 1932), p. 303; cf. Louis Lacrocq, *Les veillées dans la Creuse*, in RFF, t. V (1934), pp. 255-257.

gardera le premier morceau qu'elle a ramassé avec son mari (8). Ces bris de marmites *neuves* dans lesquelles se trouve un bouquet de fleurs *blanches*, sont, évidemment, des symboles de la perte prochaine de la virginité de la mariée. Plus on brise de ces objets et plus il y a de personnes qui rendent témoignage à la vertu de l'intéressée.

L'acte de briser un objet fragile a eu, d'abord, pour but d'assurer la consommation du mariage qui, en Europe comme ailleurs, est supposée soumise aux influences malignes. Que cette intention soit généralement plus ou moins déguisée n'a rien d'étonnant si l'on considère la nature du sujet. Mais chez quelques Slaves méridionaux, on dit de quoi il s'agit avec une franchise qui ne laisse pas de place au doute. Chez les Serbes de Sirmie, le chef de la famille, vers minuit, conduit la mariée dans la chambre du marié et ferme la porte. Il prend alors un verre rempli de vin, en boit le contenu à la santé du jeune couple, et le jette contre la porte de manière qu'il soit réduit en miettes; on regarde ceci comme le symbole de la perte prochaine de la virginité de sa fille. Tant que le marié et la mariée sont ensemble, les hôtes font le plus de bruit possible, brisent des verres et des pots, et essaient aussi de casser un œuf qui a été mis dans un sac, comme signe que le mariage est en train de se consommer (9).

Chez les Slaves existe encore en bien des endroits, l'enlèvement solennel du lit nuptial. On le portait en triomphe avec des danses et des chants. A l'occasion de cette réjouissance, on brisait aussi, en Russie, symboliquement, un vase. Si, toutefois, l'on doutait de la virginité de la jeune fille, on s'abstenait de ces cérémonies et l'on offrait aux parents un vase fêlé. On ne peut nier que ces pratiques réalistes ne révèlent une appréciation de la virginité (10).

Dans le même ordre d'idées, on peut citer les deux faits suivants se rapportant à la Haute-Bretagne.

A Pengilly et environs, quand un veuf ou une veuve se remarie, on va casser des pots devant sa porte. De plus, sur

(8) Peirani, cité par Van Gennep I, t. 1<sup>er</sup>, p. 476.

(9) Ed. Westernmark, *loc. cit.* p. 209.

(10) Albert Carnoy, *Les Indo-Européens* (Bruxelles-Paris, 1921), p. 146.

le passage de la noce, on pend de vieux pots dans les chênes (11).

A Matignon, si un homme épouse une femme qui a eu une mauvaise conduite, on parsème sa route de cornes, et on va casser des pots à sa porte (12).

L'allusion est transparente : il n'y a plus rien à déflorer.

A Palluau (Indre) on *cassait l'ouille* à la veuve qui se remariait dans les deux derniers mois de l'année de son veuvage (art. 228 du Code civil); on brisait à coups de pierre ou avec un bâton un pot de terre placé à l'extrémité d'une longue perche (13); de même en Sologne berrichonne (14).

En Roumanie, quand les mariés se trouvent sur le pas de la porte de l'église, il arrive qu'une personne étrangère à la noce (c'est généralement la mère ou la belle-sœur de la jeune fille que le jeune marié a délaissée pour se marier avec celle au bras de laquelle il se trouve) casse, devant eux, un vieux pot de terre : ceci signifie que c'est un sort qu'on leur a jeté; que leur vie se casse comme ce vieux pot de terre (15).

Dans le Bourbonnais, à la fin du repas de noces, les tonneaux étant vides, on brise les verres devenus désormais inutilitaires (16).

En Asie Mineure, le 1<sup>er</sup> mars, à la pointe du jour, on se lève et on met en pièces de vieilles cruches et de vieux vases remplis de poudre. Ce bris de poteries doit se faire devant la porte du voisin, en criant à haute voix et très vite pour ne pas donner au voisin le temps de survenir : « Le Mars à nous; la Puce à vous; la Brebis qui donne du lait en abondance, à nous; la Brebis morveuse à vous! » Si le voisin arrive avant la fin de l'incantation, il en détruit l'effet en criant : « Qu'elle sorte de chez nous, la Puce ou la Brebis morveuse, et qu'elle entre chez vous! » (17).

(11) Sébillot II, p. 114.

(12) *ibid.*, p. 120.

(13) Comte Jaubert, *Glossaire du Centre de la France*, p. 476.

(14) E. Traver, *Les bacheleries du Poitou, du Berry et de l'Angoumois*, Melle, 1933, pp. 40-41, note.

(15) Michel Vulpesco, *Les coutumes roumaines périodiques*, Paris, 1927, p. 253.

(16) RTP, t. I (1886), p. 197.

(17) E. Henry Carnoy et Jean Nicolaidès, *Traditions populaires de l'Asie Mineure* (Paris, 1889), p. 297.

Le 12 mars est le premier du mois pour les Grecs modernes. En plusieurs endroits, ils ont conservé l'usage de célébrer à cette époque, le retour du printemps, par de vieux chants consacrés, et en cassant dans les rues toute leur vaisselle de terre. Ce dernier usage existe aussi dans un grand nombre d'autres pays ; à Lorient, par exemple, en Bretagne, le dimanche de la Quasimodo, il y a une guerre générale contre toutes les marmites, cruches et pots-au-lait (18).

Est-ce la même raison qui fait agir les habitants de Parcé (Sarthe) ? D'après un usage ancien, le jeudi gras après souper, les jeunes gens, les jeunes ouvriers de ce bourg, passent et repassent dans toutes les rues, lançant dans les portes une grêle de projectiles, tels que soupières, casseroles, bouteilles, pots, dames-jeannes, pots de peintures, bouteilles à encre, et se sauvent à toutes jambes (19).

A Clessé, en Mâconnais, pendant les veillées de carnaval, des farceurs viennent, à pas de loup, lancer à la volée, dans la porte, une corbeille de débris de vaisselle (20).

Dans la Meuse, localités non indiquées, c'est uniquement le soir du mardi gras que les jeunes gens venaient jeter dans la chambre où les gens dînaient, des *boïcrasses*, tessons de poteries et, surtout, des huïres à huile, « au risque de blesser quelqu'un » (21).

Vers 1845, il subsistait encore, le 1<sup>er</sup> août, dans l'Auxerrois, un usage curieux, celui du *Cassage des pots*. Le lendemain de la Saint-Pierre-ès-liens, les vigneronns allaient de maison en maison, recueillir tous les vieux objets en poterie qu'ils enfilaient sur une longue corde tendue en travers de la rue à la hauteur du premier étage. Puis, muni d'une longue gaule et les yeux bandés, chacun devait frapper un seul coup de gaule pour abattre un des pots. Le plus souvent, son coup

(18) *Magasin pittoresque*, année 1833, p. 38.

(19) *Echo de la Sarthe*, 4 et 10 mars 1895, cité par RTP, t. X (1895), p. 138.

(20) Emile Violet, *Autrefois en Mâconnais; légendes, choses et gens du vieux Clessé*, Mâcon, 1930, p. 43, cité par Van Gennep I, t. I, vol. 3, p. 1110.

(21) Labourasse, p. 89.

frappait à vide, à la joie de l'assistance. S'il cassait le pot, les débris lui en tombaient souvent sur la tête, mais il avait gagné... et en était fier. Celui qui abattait le dernier débris était proclamé vainqueur.

En Puisaye, une pièce de monnaie placée dans le pot, constituait le gain de celui qui l'avait abattu (22).

Jadis, à Herve, le 2 novembre, les enfants allaient « fé St-Houbièt » (faire St-Hubert), c'est-à-dire qu'ils ouvraient brusquement les portes et lançaient, à l'intérieur des habitations, des objets de verre ou de porcelaine qui se brisaient bruyamment sur le carreau (23).

Il existait, il n'y a pas bien longtemps, à Bouvignes, une singulière coutume. Le mercredi des cendres, de jour, mais surtout le soir, les jeunes gens s'amusaient à lancer, dans les vestibules ou dans la cuisine des maisons, de vieux pots de terre, de grès ou de faïence, qui, avec grand fracas, se brisaient en mille morceaux. Plus grand était le pot et mieux c'était parce que plus grand était le fracas et plus nombreux les morceaux. C'est ce qu'on appelait, en parlant de la victime, avoir son pot. D'avance, au cours de l'année, on en promettait un à ceux que l'on avait en grippe ou que, tout simplement on voulait ennuyer, et, en vue de ce jour, on collectionnait soigneusement tout ce qui pouvait se dénommer pot, casseroles de terre, faïences ébréchées, etc.

Comme toujours une fois qu'il s'agit de plaisanterie, les uns prenaient la chose du bon côté, et ils avaient grandement raison ; d'autres prenaient la chose du mauvais côté et se fâchaient, et ils avaient grandement tort, car c'était à eux que s'en prenait la jeunesse.

Aussi, de part et d'autre, c'étaient de vraies ruses d'apache, soit pour tenir la porte hermétiquement fermée, soit au contraire pour se faire à tout prix, ouvrir celle-ci, dût-on pour cela provoquer une panique ou crier au feu.

Malheureusement, le jeu se gâta. Au lieu de pots vides, les jeunes gens, par méchanceté, lancèrent parfois des pots

(22) G. Bidault de l'Isle, *Vieux dictons de nos campagnes*, t. I, Paris, 1952, p. 565.

(23) Rod. de Warsage, *Le Calendrier populaire Wallon*, Anvers, 1920, p. 433, n° 1496.

remplis de choses innombrables, et, par mesure de police, le jeu fut interdit.

J'ai vainement cherché l'origine de cette coutume dont je ne connais point d'analogue (24).

Dans la région de Liège, parmi les jeux populaires des ducacs, il en est un qui consiste à *spiyi l'pot* (à briser le pot). Un pot en terre est suspendu, à hauteur d'homme, à une corde tendue entre deux picux. Chaque amateur, les yeux bandés doit, au moyen d'un bâton, s'efforcer de casser le pot, en marchant vers lui d'un point déterminé. Pour le désorienter, on lui fait faire trois tours sur lui-même avant de le laisser partir. L'amateur ne peut frapper qu'un coup. Le premier qui atteint le pot et le casse, gagne le prix et met fin au jeu. A Aubin-Neufchâteau, ce jeu avait lieu le dernier jour de la fête. Dans cette fixation de date, il y avait une intention allégorique : à la fin des réjouissances, on cassait le pot, souvenir des ripailles, devenu inutile étant vide, comme, ailleurs, on enterre l'os du jambon qu'on avait préparé pour la fête (25).

A l'île de Sein, pour conjurer la malchance, il faut brûler le liège des filets volés, casser une assiette et en mettre les morceaux, en guise de boëtte, dans les casiers à langouste ; gratter et jeter au feu l'écorce des cercles qui forment les casiers, etc. (26).

Marie, fille de Simon le lépreux, pour donner au festin un plus grand air de fête, entra pendant le dîner, portant un vase de parfums qu'elle répandit sur les pieds de Jésus. Elle cassa, ensuite, le vase, selon un vieil usage qui consistait à briser la vaisselle dont on s'était servi pour traiter un étranger de distinction (27).

Etienne Boileau, au début des Registres des métiers, in-

(24) E. H. [F. Hayot] dans *Le Gueux Wallon*, numéro de septembre 1935, p. 248-9.

(25) *Wallonia*, t. XVIII (1910), p. 285.

(26) H. Le Carguet, *Superstitions et croyances du cap-Sizun*, in RTP, t. VI (1891), p. 537.

(27) Ernest Renan, *Vie de Jésus*, 7<sup>e</sup> éd. (Paris, 1863), p. 373, L'auteur ajoute, en note, qu'il a vu cet usage se pratiquer encore à Sour.

dique le cérémonial observé pour la réception d'un nouveau maître dans la corporation des boulangers de Paris.

Le nouveau maître se présente devant le chef de la corporation, entouré de ses dignitaires et des chefs boulangers de la ville « et doit le nouveau boulanger, livrer son pot et ses noix au maître (= le chef de la corporation). On vérifie si le nouveau venu a satisfait aux conditions de l'apprentissage, puis, le chef remet au postulant, son pot et ses noix, et l'invite à les jeter au mur. Pendant qu'il les jette, le maître et ses assistants se tiennent dehors ». (28).

On ne trouve ni avant, ni après aucun détail relatif à ce bris.

Vraisemblablement, avant son agrégation le candidat a-t-il juré de respecter les statuts de la corporation et c'est pour attester sa volonté de ne pas trahir son serment qu'il brise le pot témoin de son engagement.

En Iran, pour obtenir la guérison d'un enfant malade, on opère par transfert du mal : la mère amène son enfant à un endroit élevé (par exemple une terrasse), avec une petite cruche de terre qui n'a pas servi ; au moment même où quelqu'un passe, elle jette la cruche dans la rue : le mal de l'enfant, qui a passé dans la cruche, se transmet au passant quand elle se brise (29).

En Iran, également, si quelque objet tombe sans se briser, il faut le ramasser et le briser en le jetant par terre, afin de briser le mauvais sort. Si un objet se casse spontanément, c'est de bon augure : cela écarte le mal. Quand on casse quelque chose, les assistants s'écrient : « Quazâ-è belâ boud » (« le mauvais sort a passé », c'est-à-dire qu'il a sévi sur l'objet cassé). Toutefois la treizième nuit de l'année, si quelque chose se brise, c'est signe qu'on se fâchera (30).

Dans certaines familles iraniennes, toute la vaisselle de terre ayant servi durant l'année, est jetée dehors et remplacée par des poteries neuves. D'où l'expression particulière à certaines localités : « Il a chez lui de la poterie vieille de deux

(28) *Magasin pittoresque*, année 1857, p. 131.

(29) Henri Massé, *Croyances et coutumes persanes*, t. I, Paris, 1938, p. 58.

(30) *ibid.* t. II, p. 285.

ans », c'est-à-dire : « Il est très pauvre ». Pourquoi ce bris ? Les Persans célèbrent une fête en l'honneur de Fatma... Pour satisfaire les potiers qui se plaignaient qu'ils ne vendaient point leurs poteries, elle fit casser, par ses domestiques, toutes les cruches qui furent portées le dernier mercredi de l'an, à la fontaine ; en mémoire d'une si belle action, à pareil jour, ils rompent tous les vases de terre qui tombent sous leurs mains (31).

A Berlin, vers 1875, après l'enterrement d'un camarade, les membres de la société ou du corps auquel il appartenait, rentrent dans le « local » dont les drapeaux sont en berne, et, debout, ils psalmodient quelques versets sur l'air du *Requiescat*, puis, exécutant avec leur verre un roulement funèbre sur la table, ils le vident d'un trait et le brisent en signe de douleur. En allemand, cela s'appelle « ein valamander reiben » (32).

Lors des funérailles, après l'enfouissement, c'était la coutume, surtout chez les Athéniens, de jeter derrière soi tout ce qui avait servi aux cérémonies funéraires (vases, récipients, etc.) (33). Ce geste avait évidemment pour but d'anéantir les objets utilisés.

Dans le département de la Loire, quand, peu avant le mariage, un fiancé enterre sa vie de garçon, il doit tuer en lui un vieil homme qui a commis des erreurs. Il simule la mort. On chante sur son corps la messe des défunts. Rien de ce qui a appartenu à son passé ne doit subsister. Aussi, doit-on briser la vaisselle et les verres dont il s'est servi. Demain, un homme nouveau renaîtra en lui. Tel est le cas, notamment, à Saint-Alban (34), à Saint-Denis-de-Cabanne (35) et à Reny (36).

Les Arméniens croyaient, jadis, que le fiévreux qui cas-

(31) Henri Massé, loc. cit., p. 146.

(32) Victor Tissot, Voyage au pays des milliards, p. 12, grande collection Nationale s/d. F. Rouff, éditeur, Paris.

(33) Dr Is. Bauwens, Inhumation et crémation, Les rites funéraires depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, 2<sup>e</sup> édition, Bruxelles 1891, p. 166.

(34) Fortier, p. 182.

(35) *ibid.* p. 184.

(36) *ibid.* p. 184.

sait sur la fosse d'un homme mis à mort injustement, le pot dans lequel il avait coutume de boire, ne tardait pas à être débarrassé de son mal (37).

Aux environs de Saint-Dulcet (Limousin) est une fontaine où les parents des défunts vont casser, sur une pierre, leur écuelle et leur verre. Cette pratique y faisait revenir les chères âmes (38).

Au moment des examens de baccalauréat, à Paris, les élèves ne manquent jamais de briser leur encrier après avoir passé les épreuves écrites, de sorte que les alentours de la façade de la Sorbonne sont alors fortement tachés d'encre et jonchés de débris d'écrivoires. Cette singulière coutume est non moins fidèlement observée en province. Les bacheliers considèrent partout qu'il est essentiel de casser son encrier pour trouver grâce devant les examinateurs. J'ignore quelle peut être l'origine de cette tradition scolaire, dit Leo Desai-vre, l'auteur de cette note (39).

Jadis, existait à Wangenies (arr. de Charleroi), une curieuse coutume rentrant dans le cycle que nous étudions.

Lorsque des amis allaient « bustoquer » l'un des leurs à l'occasion de sa fête, patronale ou autre, il était d'usage qu'ils s'y rendaient en marchant à la file indienne. Celui qui se tenait en tête du petit cortège, portait majestueusement sur son chef, une vieille cruche ou un vieux pot, en terre, rempli d'eau. Le suivant avait un marteau caché sous son veston.

Arrivé au domicile de celui qu'on voulait fêter, le groupe chantait les « litanies ». Le porteur de la cruche commençait, seul :

*Sancta Josapha*

à quoi tous les autres répondaient :

*Il est cor èfire* (encore entier)

Solo : *Sancta Camillia*

Chœur : *il est cor èfire*

et on continuait de la sorte en invoquant divers noms.

(37) Sébillot IV, p. 231.

(38) *Tour du Monde*, 1901, 2, 465, cité par RTP, t. XVIII (1903).

p. 378

(39) RTP, t. XVIII (1903), p. 535.

Quand le premier avait passé en revue tous les saints et saintes qu'il connaissait, il disait :

Solo : *Sancta martiya* (marteau)

Chœur : *Il est cor ètère*

A ce moment, le suivant apprêtait son marteau.

Solo : *Sancta pot cassa*

Au même instant, un coup de marteau donné sur la cruche, la brisait et le porteur recevait toute l'eau sur lui, tandis que ses compagnons lui conseillaient d'aller « s'mète a yute pace qu'i ploût » (s'abriter parce qu'il pleut).

Une coutume analogue était connue, jadis, au pays gaumais, où il existait un cercle de bons vivants. On n'y acceptait que des gaillards ayant fait leurs preuves : bon caractère, bon estomac. Mais, outre ces qualités de premier ordre, exigées de tout récipiendaire, celui-ci devait subir certaines épreuves variables suivant l'occurrence. Voici l'une d'elles. Il y avait, au milieu de la pièce, une table ronde. L'aspirant sociétaire devait en faire une ou deux fois le tour en portant sur la tête, un gros pot à lait, aux trois quarts rempli d'eau, et suivi, ainsi équipé, de toute la compagnie qui entonnait les litanies des saints. L'un commençait *Sancta Thoma*, les autres répondaient *Ora pro nobis!* et d'autres noms de saints suivaient. A la fin, le solo disait : *Sancta Martoqua!* A ce moment, celui qui suivait le récipiendaire, prenait son marteau qu'il avait dissimulé sous son veston, et en donnait un maître coup sur la cruche qui était ainsi réduite en miettes et inondait copieusement la tête, le cou et les épaules du héros du jour (40).

Enfin, il n'est pas sans intérêt de rappeler une ancienne coutume encore suivie de nos jours, dans les familles juives, à l'occasion des fiançailles et du mariage.

Le jour des fiançailles officielles, après lecture, par le rabbin de l'acte des fiançailles, et autres formalités, l'un des invités jette à ses pieds, où elle se brise, une assiette, autant que possible, fêlée d'avance. Les jeunes filles présentes en recueillent des morceaux qu'elles conserveront précieusement ; ce talisman leur permettra de trouver plus facilement un mari. Il est inu-

(40) Résumé d'un article paru dans la *Vie Wallonne*, n° du 15 mai 1926, pp. 342-346, et reproduit par *Le Pays Gaumais*, 9<sup>e</sup> année (1948), pp. 116-119.

tile d'ajouter que cette dernière croyance ne figure pas dans la liturgie.

Lors du mariage, après différentes cérémonies se déroulant à la synagogue (rédaction et lecture du contrat de mariage, prières par le rabbin, etc.), un verre de vin, préalablement vidé par les jeunes mariés, est déposé à terre et le nouvel époux l'écrase avec son talon.

Ces coutumes qui m'ont été décrites par des Juifs habitant Charleroi, semblent présenter quelques variantes dans d'autres régions, ainsi qu'en témoignent la note ci-après :

Au cours de la cérémonie du mariage, après que le mari a passé l'anneau d'alliance au doigt de son épouse, le rabbin donne lecture de la « Kitubba », puis dit une prière, ayant à la main un verre rempli de vin auquel tous les assistants goûtent et qui est ensuite brisé par l'officiant, en mémoire, dit-on, de la destruction du temple de Jérusalem (41).

« Pour célébrer cette action (le mariage juif), les fiancés se rendent à l'heure dont on est convenu, dans une salle ou chambre, sous un dais, accompagnés de quelque musique, et, en quelques endroits, d'enfants qui chantent autour d'eux, tenant des flambeaux en main. Tous ceux qui sont de la même synagogue estans accourus, on met sur la teste des mariez, un *Taled*, qui est un voile carré, d'où pendent des coins, ces espèces de houppes dont j'ay parlé. Après quoy, les Rabbins du lieu, ou le chantre de la Synagogue, ou enfin, le plus proche parent, prend une tasse ou quelque autre vase plein de vin ; et après avoir béni Dieu d'avoir créé l'homme et la femme, et ordonné le mariage, etc., il donne à boire de ce vin à l'époux et à l'épouse.

» L'époux, ensuite, met un anneau au doigt de son épouse, en présence de deux témoins, qui sont rabbins ordinairement, et lui dit : *Voicy, tu es mon épouse selon le Rite de Moÿse et d'Israël*. Puis on lit l'Escrit où l'époux s'oblige à la dotte, confesse l'avoir reçue, s'oblige à nourrir sa femme, à bien vivre avec elle, et on donne acte par écrit aux parens de l'épouse. Après cela, on apporte une seconde fois du vin dans un nouveau vase, et après avoir chanté encore six bénédictions : qui font sept en

(41) F. Nataf, *Le mariage juif à Rabat*, in *RTP*, t. XXXIV (1919), p. 206.

tout, on donne une seconde fois à boire aux deux époux, et on jette ensuite le reste du vin à terre en signe d'allégresse. Après quoy le vase estant vuide, on le donne à l'époux qui, en le jetant à terre de toute sa force, le met en pièces, afin de mêler dans la réjouissance une idée de la mort, qui nous brisant comme un verre, nous apprend à ne nous point énorgueillir. Cependant tout le peuple qui est présent, crie « *mazal tou* » à la bonne heure. Puis on se retire » (42).

A quel mobile obéissent les intéressés en brisant une assiette et un verre? Les renseignements recueillis auprès d'israélites n'étant pas concordants, nous nous sommes adressés à M. le Grand Rabbini de Belgique, qui a bien voulu nous faire parvenir l'intéressante note que nous reproduisons ci-dessous :

« *Le brisement de certains objets à l'occasion des fiançailles juives, ainsi que lors du mariage, ne fait pas partie des prescriptions de la liturgie proprement dite, mais s'y trouve incorporée dans certains rites par vieille tradition.*

» Généralement, l'on brise dans le premier cas une assiette, dans le second, un verre.

» Voici ce que rapporte un auteur italien, Joseph Trani, du XVI<sup>e</sup> siècle : « On a introduit l'usage de briser le verre employé lors des premières bénédictions nuptiales en raison de notre tristesse, en souvenir de la destruction du Temple (43). Mais, en même temps, l'on fait allusion à l'espoir qui renaît ; car le verre brisé peut être réparé. On prend donc immédiatement après les premières bénédictions un second verre bien rempli pour prononcer les secondes bénédictions. On symbolise ainsi l'espoir qu'un jour le Seigneur, béni soit-il, nous accordera le retour de sa grâce, ainsi qu'il est dit dans le pro-

(42) Leon de Modène (XVII<sup>e</sup> s.), rabbin de Venise. *Cérémonies et coutumes qui s'observent aujourd'hui parmi les Juifs*. Paris, Rieder, 1929, pp. 152-154.

(43) Ce temple, dit de Salomon, construit par ce dernier vers l'an 1005 avant J.-C. (I Rois, VI, 1) fut détruit une première fois par l'armée de Nebucadnetsar, l'an 607 (II Rois, XXV, 9; II Chroniques, XXXVI, 19; Jérémie, LII, 13). Après 70 ans d'exil en Babylonie, les Juifs entreprirent sa reconstruction. Celle-ci fut terminée en 516 (Esdras, VI, 15). Le temple fut détruit une seconde fois, par les Romains, l'an 70 de notre ère. Depuis lors, les Juifs sont errants et privés de leur temple. Ce souvenir doit toujours être présent à leur mémoire.

» phète Ezéchiel : « Je m'unirai à toi par la foi et tu connaîtras ton Dieu ».

» Un auteur du XVII<sup>e</sup> siècle ajoute : « Il ressort de la raison donnée par Joseph Trani qu'il y a lieu de prendre un objet en verre et non pas un objet de poterie, car si l'on prend un objet de poterie, on pourrait dire, — Dieu nous en préserve — qu'il n'y a pas pour nous de rétablissement à espérer ».

» Se basant sur ce qui précède, un troisième auteur ajoute que « pour ce qui est des fiançailles, il n'y a pas lieu de faire attention à la qualité de l'objet et l'on brisera plutôt un objet de poterie ». Le symbolisme de la réparation et restauration étant réservé à la cérémonie du mariage. La recommandation du deuil de Jérusalem se trouve dans le Talmud : b Sota 48 a b Gittin 7 a.

» Nous trouvons également dans le « *Mahsor Vitry* » XII<sup>e</sup> siècle, un passage qui a trait à l'usage de briser un verre lors de la cérémonie nuptiale. Mais cela paraît être, dans une idée plus générale, afin de rappeler la fragilité de toutes choses humaines. Voici le passage en question : « On frotte le verre contre le mur, puis on le brise », se rappelant la parole du psalmiste : « Servez Dieu en crainte et réjouissez-vous en tremblant » (Psaume 2 : II).

» On trouve du reste des traces de cette très vieille coutume dès l'époque talmudique. Voici ce que nous lisons dans le Talmud b. traité de Berachot, 31 :

» « R. Ashi (V<sup>e</sup> siècle), lors du mariage de son fils remarqua que les rabbins étaient très exubérants ; il fit apporter un vase précieux et le brisa devant eux et ils en conçurent du chagrin » (44).

» Les auteurs des « *Tossafot* », commentateurs du XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, ajoutent : « C'est de là que provient l'usage de briser un verre à l'occasion d'un mariage ».

» Toute une série d'autres auteurs du XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles et plus tard, rapportent l'usage en appuyant sur la raison donnée dès le V<sup>e</sup> siècle, qu'il s'agirait d'empêcher à l'occasion d'une

(44) Deux cas semblables sont cités par le Dr Eidersheim. *La société juive à l'époque de Jésus-Christ* (Paris, 1896), p. 185.

grande fête que les assistants ne fussent trop exubérants dans la manifestation de leur joie.

» Quant au motif du deuil de la destruction du Temple, il est rapporté par le recueil Kolbo (XIV<sup>e</sup> siècle) en relation avec le passage du Talmud Baba Batra, 60 b, qui parle de l'usage de mettre un peu de cendre sur le front des mariés en souvenir de Jérusalem.

» En rapportant cet usage, « Kolbo » dit que certains l'ont aboli, de même que celui de coiffer le fiancé d'un châle noir, en les remplaçant par la coutume de briser un verre après les secondes bénédictions nuptiales.

» Certains auteurs rapportent que si la mariée est veuve, l'on se contente de briser un objet de poterie (vieil usage rhénan) ».

## VI

### Conclusion

A la lumière de certains faits relevés dans différents pays, nous avons pu, semble-t-il, restituer leur sens véritable à bien des gestes paraissant irrationnels.

Nous avons vu que le brisement d'un verre ou d'un pot, symbolisait, parfois, l'indissolubilité du mariage (chap. I). Parfois, aussi, cet acte a une autre signification : se prémunir contre les maléfices (chap. II). Dans d'autres cas (chap. III), l'anéantissement de plats et autres récipients, a uniquement pour but avoué, de préserver de certains maux, et même de la mort, celui qui s'en servirait.

Mais quand le Mikado fait briser la vaisselle après qu'il s'en est servi une fois, sous prétexte que celui qui l'utiliserait après lui aurait une fluxion et une inflammation de la bouche et de la gorge, est-ce bien à ce mobile qu'il obéit ? Ne faut-il pas,

plutôt, voir dans cet acte, le désir d'empêcher toute action magique dont il serait victime ?

Si, naguère, lors des dîners de noces à Mably et à La Gresle (chap. IV) on cassait un verre et on en comptait les morceaux pour savoir combien les jeunes époux auraient d'enfants, il est permis de supposer qu'antérieurement, ce geste avait la même signification que celle que nous avons vue dans de multiples régions (chap. II).

En Iran (chap. IV) si quelque objet tombe, sans se briser, il faut le ramasser et le briser en le jetant par terre, afin de briser le mauvais sort.

Dans le Bourbonnais (chap. V) à la fin du repas de noces, les tonneaux étant vides, on brise les verres devenus inutiles. C'est l'explication actuelle. Mais à l'origine, n'y avait-il pas une autre raison ? Dans ces verres, on a bu à la santé et au bonheur des nouveaux mariés, et n'est-ce pas pour qu'ils ne puissent tomber entre les mains de personnes mal intentionnées, qu'on les brise ?

D'autre part, en examinant de plus près le cas de Romérée (chap. I), on constate qu'avant de briser le verre, la jeunesse a bu à la santé des jeunes époux ; elle a donc formulé un vœu. On en arrive encore à la même conclusion.

En fin de compte, s'il était possible d'approfondir l'analyse de chaque cas, on constaterait, pensons-nous, que c'est la crainte des sortilèges qui est à la base de presque tous ces brisements d'objets.

### Table des abréviations et signes

- Diet. inf. — Collin de Planey, *Dictionnaire infernal*. Deuxième édition. Paris.
- Fortier. — Paul Fortier-Beaulieu, *Mariages et noces campagnardes dans les pays ayant formé le département de la Loire*. Paris 1937.
- Frazer. — James George Frazer, *Tabou et les périls de l'âme*. Paris, 1927.

- Labourasse. — Henri Labourasse, *Anciennes coutumes, légendes, superstitions, préjugés, etc., du département de la Meuse*, in *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, 4<sup>e</sup> série, t. I (1902).
- Meyrac. — Albert Meyrac, *Traditions, coutumes, légendes et contes des Ardennes*. Charleville, 1890.
- Nicolaj. — Fernand Nicolaj, *Histoire des croyances, superstitions, mœurs, usages et coutumes*, 2<sup>e</sup> édition. Paris, s/d (Retaux).
- RFF. — *Revue de Folklore français*, Paris.
- RTP. — *Revue des traditions populaires*, Paris.
- Rougé. — Jacques-Marie Rougé, *Le Folklore de la Touraine*. Tours, 1931.
- Sébillot I. — Paul Sébillot, *Le Folk-Lore de France*, Paris.
- Sébillot II. — Paul Sébillot, *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne*. Paris, 1886.
- Sébillot III. — Paul Sébillot, *Le Folk-Lore des pêcheurs*. Paris, 1901.
- Sébillot IV. — Paul Sébillot, *Le Folk-Lore. Littérature orale et Ethnographie traditionnelle*. Paris, 1913.
- Thiers. — J.-B. Thiers, *Traité des superstitions qui regardent les sacrements...* 4<sup>e</sup> édition. Avignon, 1777.
- Van Gennep I. — Arnold Van Gennep, *Manuel de Folklore français contemporain*.
- Van Gennep II. — Arnold Van Gennep, *Le Folklore de la Bourgogne. Côte-d'Or*. Paris, 1934.
- Van Gennep III. — Arnold Van Gennep, *Le Folklore de l'Auvergne et du Velay*. Paris, 1942.
- Van Gennep IV. — Arnold Van Gennep, *Le Folklore du Dauphiné*, t. I. Paris, 1932.
- Van Gennep V. — Arnold Van Gennep, *En Savoie*, t. 1 : *du berceau à la tombe*. Chambéry, 1916.
- Wallonia. — *Wallonia*. Recueil mensuel de folklore. Liège.
- Wuttke. — A. Wuttke, *Der deutsche Volksaberglaube der Gegenwart*. 3<sup>e</sup> édition.

Jules VANDEREUSE.

## Délicieux Brabant

### INTRODUCTION

**S**UR la façade de l'Hôtel de Ville d'Anvers, un grand écusson de Brabant — de sable à un lion d'or, armé et lampassé de gueules — rappelle qu'Anvers fut parmi « les quatre chef-villes du Duché : Loven, Brussel, Hantwerpen, Tshertogenbossche ».

On parle du « Roman pays de Brabant » avec Nivelles, Orp-le-Grand, etc... On doit aussi parler du légendaire et du préhistorique pays de Brabant.

Dirigeons-nous vers le sud !

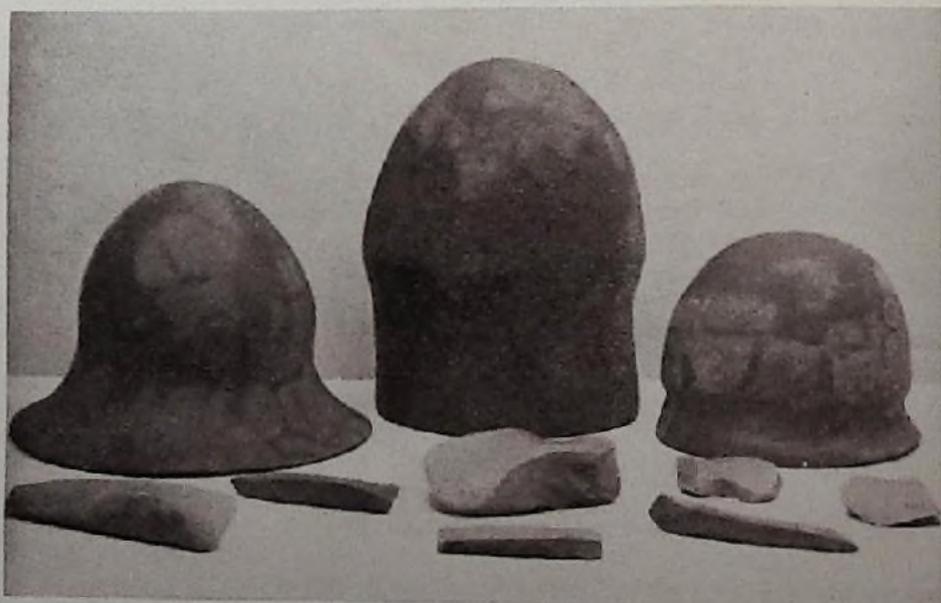
BOITSFORT possède un site très important de l'époque néolithique.

La « Drève des deux Montagnes » était un point fortifié en forme de V, entouré d'eau. On y a trouvé des poteries tulipiformes et des silex.

Le site présente des vestiges de 2.500 à 2000 ans avant J.-C. ; on y voit encore des Tumuli.

**OTTENBOURG.** — On y a trouvé des poteries différentes de celles de Boitsfort. Il y eut des retranchements importants.

**BASSE-WAVRE.** — Il y existe encore les fondations d'une villa romaine incomplètement étudiée ; on envisage de la dégager et de la remettre en valeur.



Boitsfort-Étang - Céramique tuliforme et silex ; civilisation du Michelsberg néolithique moyen (2250-1900) (3.45).

Dois-je dire qu'on a trouvé une grande quantité de vestiges préhistoriques à Wavre et dans la région.

**BONLEZ.** — Il y a, dans un bois privé, un tumulus entouré d'une enceinte remontant à l'âge du bronze (1.500 avant J.-C.), absolument unique en Belgique ; c'est un site à classer.

**LIMAL.** — Le Musée du Cinquantenaire possède une épée datant de vers 700 avant J.-C.

**COURT-ST-ETIENNE.** — Age du fer et Hallstatt.

Sur la hauteur, dans le bois, à l'endroit où se trouvait une ancienne chapelle, on découvre un magnifique tumulus.

On y trouve une vaste nécropole de princes, témoin d'une

civilisation remontant de 750 à 500 avant J.-C. Le guerrier est brûlé et son épée cassée ou pliée pour la faire mourir avec lui.

Les Musées Royaux d'Art et d'Histoire au Cinquantenaire possèdent une section préhistorique, romaine et franque très documentée. Il ne faut pas manquer l'exposition « La Région bruxelloise avant 700 ».



Carte de la Seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

Il y a aussi le Brabant historique qui, à certaines époques, lança la mode, comme Paris le fait maintenant.

Et avec l'Exposition Universelle de 1958, nous pourrons parler du « moderne pays de Brabant ».

Le Brabant, qui touche à six provinces, est le cœur de la Belgique (pays à population très dense) et la province la plus peuplée.

Le cœur du Brabant, c'est Bruxelles.

Efforçons-nous, maintenant, de décrire le délicieux Brabant comme le ferait un peintre sur une toile. Ce sera pour le prochain numéro.

Jean COPIN.



## Histoire des Edifices Forestois

« QUAND le passé s'en va d'une manière originale à Forest ». Tel est le titre d'un article remarquable de poésie et de sensibilité, paru dans « Le Soir » du 23 mars 1937, sous la signature de Pierre Novelier, et qui pourrait judicieusement servir de préambule à l'histoire des édifices forestois.

En effet, conjointement à l'urbanisme des voies publiques, les immeubles qui les bordent ont évolué dans leur aspect architectural.

De vieux bâtiments sont tombés sous la pioche des démolisseurs et ont fait place à des constructions plus modernes ; des milliers d'édifices nouveaux ont été bâtis en peu d'années.

Il existe, en 1931, 7.097 maisons à Forest. En 1525, la Commune en comptait 98. En 1845, 5 hectares et demi sont occupés par des constructions. En 1900, 23,40 % de la superficie du territoire sont bâtis, soit 46 hectares. En 1933, la superficie bâtie est de 146 ha, soit le triple en 33 ans ! Voici encore d'autres chiffres :

Il y avait, en 1862, à Forest,	559	maisons ;
1900	2.036	»
1914	4.256	»
1920	4.373	»
1930	5.913	»

soit 14.156 logements ;

L'Eglise Saint-Denis (XII<sup>e</sup> siècle).

Il y avait, en 1937	6.665 maisons;
soit 19.317 logements ;	
1940	6.881 »
1947	6.820 »
soit 17.131 logements ;	
1950	7.028 »

Si le diagramme révèle une réduction du nombre de constructions en 1947, cela est dû à la démolition des taudis et aux destructions causées par les bombardements. En 1944, 167 bombes ont détruit totalement 87 maisons, tandis que 322 ont été gravement endommagées.

Actuellement, le gouvernement accorde des primes importantes à la construction selon certaines normes, ce qui donne, à la bâtisse, un regain remarquable. Le lotissement de plusieurs grandes propriétés forestières a aussi grandement contribué au développement de la construction locale.

L'Administration Communale, payant d'exemple, inaugura, le 10 juillet 1938, l'Hôtel Communal remplaçant la désuète « Maison Communale » datant de 1828. Nous y reviendrons plus loin.

Evoquons ou passons en revue les constructions remarquables au point de vue historique ou architectural, ainsi que les différents « visages » de nos rues.

La variété de styles architecturaux que représente l'église Saint-Denis sera décrite en détail dans un prochain article. Quant à l'Abbaye, le portique d'entrée constitue un témoin d'un style nouveau à l'époque (1764, seconde restauration de l'Abbaye). Ce style est marqué par le retour à la simplicité des lignes de l'antiquité gréco-romaine (d'où le nom de néo-classique), réaction contre l'exhubérance ornementale du style baroque (XVIII<sup>e</sup> siècle). Ce courant, venu de France, influença entre autres architectes, Laurent-Benoît Dewez, qui travailla à l'Abbaye de Forest.

La Fontaine de la Place Saint-Denis est un de nos plus vieux édifices : « L'Ysborre » ou « Nisborre » (1685) existait déjà en 1379. En 1718, on reconstruisit cette fontaine et on la surmonta d'une statue de Saint-Benoît (1). Elle fut restaurée en 1946.

« Nisborre, comme Nispen, en Hollande — nis-apa, ren-

(1) A. Wauters, *Histoire des Environs de Bruxelles*.



Entrée de l'Abbaye de Forest - Reconstituée en 1764.

ferme le mot nisse, nesse, « terre humide », élément apparaissant souvent dans le pays des polders et notamment dans le nom de Renesse = riet-nesse = polder aux roseaux » (2).

La Cure, démolie en 1933, datait du XVII<sup>e</sup> siècle. C'était une ancienne ferme domaniale de l'Abbaye ; elle fit partie de

(2) A. Carnoy, *Origine des Noms de Lieux des Environs de Bruxelles*.

la dotation de la fabrique d'église au moment de sa création, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Son emplacement est occupé actuellement par une partie de l'Hôtel Communal (façade rue du Curé). Elle a donné lieu au nom de la Rue de l'Ancienne Cure. Il existe, à la galerie de l'Hôtel Communal, une bonne toile de Nestor Cambier représentant la cure.



Entrée de l'Abbaye de Forest - Reconstituée en 1764.

Au n° 22 de la Chaussée de Neerstalle, la maison de M. Vandebroeck (avant lui M. Cnudde) comporte une façade datant de 1776.

Le Château « De Wijngaerd » était une belle construction à tourelles, en style ogival du XVI<sup>e</sup> siècle, à l'air moyenâgeux et austère, au milieu de son grand parc entouré d'un haut mur goudronné, le « Zwarte Muur ». Construit sur une colline dénommée autrefois le « Hondsborg » ou Montagne du Chien, il fut bâti vers 1810 par Cluysenaer, pour le procureur général De Bavay. Ce château succédait à la maison de campagne du Général Dumonceau, beau-père de M. De Bavay (3). Nous ver-

(3) A. Cosyn, *Guide historique et descriptif des Environs de Bruxelles*.

rons plus tard, dans la description de l'église Saint-Denis, l'épithaphe de cet illustre concitoyen.

Le Château Vimenet a appartenu successivement aux familles Wijns de Raucourt, Zaman et Vimenet. (Architecte : M. JANLET, vers 1860). Deux vénérables pilastres surmontés de vasques sculptées flanquaient autrefois la grille d'entrée de cette propriété ; ils ont été reconstruits d'abord quelques pas plus loin, à l'entrée de l'avenue Minerve, belle allée ombragée de vieux marronniers, puis à la sortie Est du Parc Duden. De la Campagne Zaman, occupée ensuite par M. Vimenet, il ne reste plus en 1939 que le bâtiment principal. Celui-ci abrita, de 1933 à 1938 les bureaux de l'administration communale, pendant les travaux de construction du nouvel Hôtel Communal. Une avenue Zaman rappellera à la postérité, le nom de l'ancien propriétaire du domaine Vimenet. L'immeuble a été démoli en 1945 après avoir été occupé successivement par les Allemands et les Anglais.

Parcourons la rue de Liège, aux maisonnettes basses, mal alignées ; leurs murs badigeonnés à la chaux et ourlés de goudron près du sol, leur ont conservé un petit air villageois. Disons qu'il y a une vingtaine d'années, les rues J.-B. Van Pé, du Dries, de l'Eau et la petite rue de Monaco, avaient encore le même aspect... le Vieux-Forest. (Quelques peintures murales, bien exécutées, représentant des vues du Centre vers 1900 sont visibles dans l'arrière-maison du Café « A la Cloche », chaussée de Bruxelles, 35, elles sont l'œuvre de M. Roose, le père du pharmacien Roose).

Le contraste est immense si nous passons de là par la rue du Hêtre, l'avenue du Domaine, la Place de l'Altitude Cent ou la Place Constantin Meunier, devant les immeubles à sept, huit ou dix étages. La construction a fait un bond formidable dans la voie du modernisme.

Les cités ouvrières ont également subi une évolution frappante. Evoquons, pour nous en convaincre, la Cité Jacquemijns dite « de Ratte Carré » (rue Emile Pathé) ou la Cité des Artisans (rue Saint-Denis), pour ne citer que celles-là. Celle de la rue Prosper Matthijs, surnommée « den Blok » (1933) et celle de la rue d'Huart (1921) marquent déjà un grand progrès hygiénique et social sur les taudis précédents ; enfin, songeons à la cité ouvrière de l'avenue Besme (démolie en 1936) et à la

citée-jardin des avenues de Fléron, de la Verrerie et de Kersbeek (1923) pour être édifiés quant au souci de salubrité et d'esthétique dans la création des habitations à bon marché.

L'architecture religieuse se trouve aussi représentée aux différents stades de son développement. Après la séculaire église Saint-Denis, visitons aussi l'église Saint-Antoine (rue de Mérode), l'église Saint-Augustin (place de l'Altitude Cent), l'église de l'Enfant-Jésus (avenue Brugmann) et essayons d'exprimer nos préférences quant à l'ambiance mystique obtenue par les différents architectes.

Notons en passant que l'église Saint-Antoine de Padoue nous a valu une rue de Padoue.

C'est à l'architecte Watteyne qu'est dû le temple dédié à saint Augustin. Commencé en 1914, il fut longtemps interrompu, à cause de la première guerre mondiale, et inauguré en 1936.

Le Culte Antoiniste possède un temple à Forest, au Boulevard Guillaume Van Haelen, N° 132. L'auteur des plans est M. Ch. Riffar (1915), qui construisit encore dans notre commune les écoles du groupe scolaire Jane Brigode, rue du Monténégro et rue de Fierlant, ainsi que le Dispensaire communal (rue J.-B. Van Pé).

Comparons, comme bâtiments industriels, l'ancienne et sombre Brasserie Borremans (rue Saint-Denis) et la Brasserie Wielemans-Ceuppens aux lignes modernes, et même la Fromagerie Franco-Suisse, qui a pris sa place.

Comme écoles, rappelez-vous la modeste petite classe de campagne de l'avenue Besme et opposez-y le luxueux groupe scolaire Georges Hénaux, rue Timmermans, surnommé « l'école de l'an deux mille » ! L'école N° 5, boulevard G. Van Haelen, date de 1909.

Et puisque nous parlons d'écoles, ouvrons ici, si vous le voulez bien, une parenthèse.

Le premier établissement d'enseignement public institué par l'autorité civile communale fut érigé à l'emplacement actuel de l'entrée d'honneur de l'Hôtel Communal. Il était installé dans des bâtiments construits à cet effet en 1828 et consacrés par Guillaume I<sup>er</sup>, roi des Pays-Bas. L'école servait, en même temps, de Maison communale.

Auparavant, Monsieur Zwendelaer, premier maître d'école,

tenait une classe dans une pièce attenante à une petite boutique de mercerie située au N° 21 de la chaussée de Bruxelles. Il fut bientôt aidé par Monsieur Vandebroeck, qui installa ensuite l'école, à quatre classes, à la Place Saint-Denis (côté Ouest). Il fut assisté par MM. Bricoult, Soenen, Edmond Marthijs. Devenue insuffisante, l'école s'établit, par la suite, dans les locaux actuels de la rue de Hal.

A l'emplacement du Dispensaire, à l'angle des rues J.-B. Van Pé et de Liège, existait, vers 1880, une école gardienne dirigée par des religieuses. Cette école était subsidiée par la firme Momme, dont l'usine de textiles fonctionnait à la Chaussée de Neerstalle. Les enfants qui, pour la plupart, déjeunaient à l'école, apportaient leur petit repas dans une musette en fer blanc ou « cabas », ce qui valut à la maison le surnom de « Kabaskesschool ». Plus tard, le bâtiment abrita des services de l'Assistance publique. La firme Momme a cessé d'exister en 1918 et l'usine fut reprise par la firme Lagache.

L'école communale N° 4, rue Rodenbach, date de 1910. Les travaux d'agrandissement et d'aménagement des écoles du Centre remontent à 1923. En 1932 furent construits l'Athénée et le Lycée de Forest.

Le groupe scolaire des Avenues Zaman et de Monte-Carlo est installé dans des bâtiments qui, jusqu'en 1914, ont servi d'hôpital pour les communes de Saint-Gilles et de Forest. Un nouvel hôpital a été construit sur le territoire de Forest, à l'avenue Molière.

Il est prouvé que dès 1825, Forest voulait être au premier plan au point de vue « écoles » : le souci des édiles communaux portait sur une nouvelle méthode d'apprentissage de la lecture, de nouveaux locaux scolaires, la rémunération décente des instituteurs. La tradition a subsisté. Sous l'impulsion compétente de feu Monsieur Hénaux, échevin de l'Instruction publique, Inspecteur principal honoraire, l'enseignement a pris un nouvel essor. C'est sous son échevinat et grâce à sa volonté persévérante que fut construite la nouvelle école N° 3, qui porte son nom, rue Timmermans, en remplacement de celle, devenue vétuste, de l'avenue Besme et dont la démolition était projetée depuis plus de cinquante ans !

Confrontons encore la zone industrielle qui longe le chemin de fer de Bruxelles à Mons et le visage riant des abords des parcs,

dans les quartiers bourgeois de Forest. La Commune n'a-t-elle pas d'ailleurs acquis l'apposition de « Commune des Parcs » ?

Le bureau des Postes de Forest I (Place Saint-Denis) date de 1900 environ. Il a été transféré, en 1957, rue de la Station, dans un nouvel immeuble construit sur l'ancien terrain de football du C. S. La Forestoise.

Le bureau de police de la division du Parc, à l'angle de l'avenue Besme et de la chaussée d'Alseberg, est installé dans une vieille bâtisse à pignon flamand. Il date de 1889.

En 1926 a été érigée la tribune du stade de l'Union Saint-Gilloise. Elle est l'œuvre de l'architecte Callewaert et fut décorée par le statuaire Oscar De Clercq.

Les constructions modernes remarquables sont si nombreuses sur le territoire de Forest, qu'il est impossible de les citer toutes. Plus d'une fois les revues d'architecture ont reproduit des photographies de beaux bâtiments érigés le long du Parc Duden, avenue Maréchal Joffre, avenue Brugmann, avenue Massenot, avenue Télémaque (Architecte Mignot, Prix de Rome).

L'Hôtel communal actuel est l'œuvre de l'architecte Dewin, auteur de l'Hôpital Saint-Pierre à Bruxelles. Plusieurs statuaires ont collaboré à sa décoration. Les statues qui se dressent autour de la tour d'angle sont : « Communier » par Jacques Marin, « Le Droit communal » et « Sainte Alène » par feu notre concitoyen Victor Rousseau et « Communier » par D'Have-loose. Les motifs qui ornent la façade principale, « l'Enfance et l'Adolescence », « Le Soleil », « Feu et Eau », « Scènes de la Vie », sont dus respectivement aux artistes : Lucien Hoffman, Jean Canneel et Géo Van de Voorde. D'autres artistes ont également contribué à l'ornementation sculpturale : Maurice Wolf, Debonnaire, Antoine Vriens et Witterwulghe.

En face de l'Hôtel communal se dresse, dans le Square Omer Denis, le monument aux Morts de la Grande Guerre. Il est l'œuvre du sculpteur forestois Victor Rousseau et fut inauguré en 1922 par le Prince Charles de Belgique. Ce monument porte le nom des cent soixante-dix héros forestois tombés pour la patrie. Il a été complété par deux nouvelles sculptures de Victor Rousseau en hommage aux victimes de la dernière guerre.

Enfin, dernier en date des bâtiments publics communaux : la Maison de Repos pour vieillards, rue Roosendael, œuvre de

l'architecte forestois Gustave Pappaert, témoigne du souci de l'Administration du bien-être des témoins locaux de ce lointain passé qui nous est si cher.

J. P. VOKAER.

Extrait de « Par les Rues de Forest »  
Etude sur la toponymie locale.  
Edition Cantrin - Bruxelles 1954.

\*

RECTIFICATION

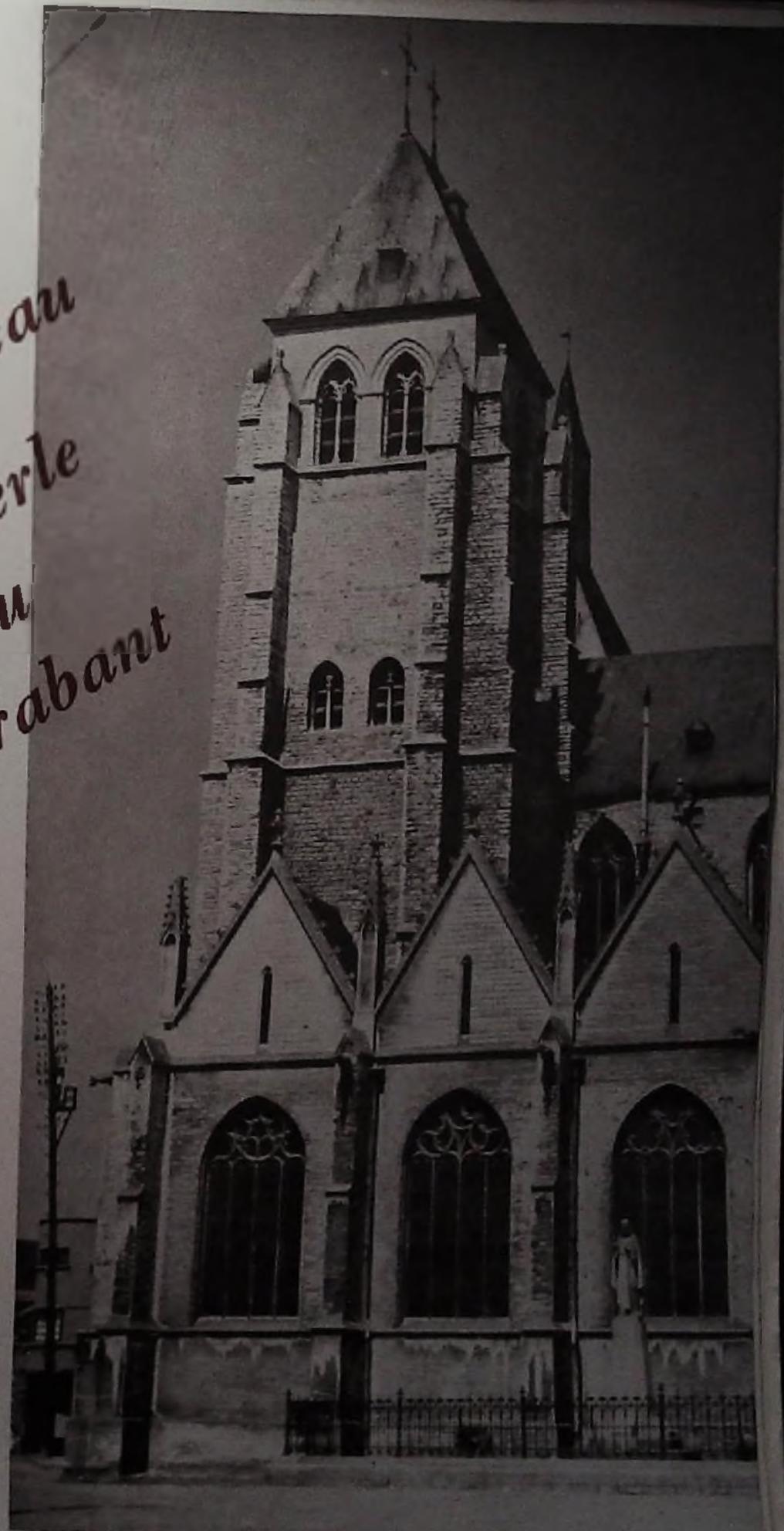
M. L. Quiévreux, homme de lettres et folkloriste bien connu, nous fait aimablement remarquer que « Klot in 't Hoar » n'est pas une corruption de « Mot in 't Hoar » comme il est dit à la p. 50, § 2, du n° 133 du Folklore Brabançon. En effet, dit notre correspondant, « Klot » veut dire « motte » et « Klot in 't Hoar » signifie une partie de cheveux emmêlés.

C'est exact. Si nous avons supposé qu'il s'agissait de la corruption de « Mot in 't Hoar », c'est parce que les gens employaient indifféremment les deux expressions pour désigner le personnage en question.

J. P. V.



Léau  
Perle  
du  
Brabant



*Saint-Leonard, de  
Léau, véritable mu-  
sée d'art chrétien,  
aux trésors inestima-  
bles.*



Le chantier de l'hôtel de ville de Léau n'a probablement pas été conduit jusqu'au stade que lui souhaita son architecte au début du XVI<sup>e</sup> s. et qui lui aurait donné l'ampleur et la majesté des édifices similaires des grandes villes flamandes. Mais tel qu'il se présente il souligne l'importance qu'avait acquis la villette avant sa déchéance définitive en 1798. Curieux édifice qui allie au souvenir de l'art ogival la volonté de suivre le grand mouvement de la Renaissance : gothique encore les deux étages troués à jour dans des arcatures à arc surbaissé prenant appui sur de fines colonnettes à chapiteaux ornés, médiévaux les pignons que l'on regrette au point d'en mettre plus qu'il n'en faut ! Mais le décor de tout cela, les innombrables pinacles polygonaux avec boules d'amortissement et le perron surtout, annoncent des temps nouveaux. N'était la décoration héraldique aux armes du magistrat qui fit construire le bâtiment, en regardant le double escalier de façade on serait tenté d'évoquer François I<sup>er</sup> et sa suite. Mais la niche centrale surmontant la porte, nous rappelle que nous ne sommes pas très éloignés du pays des Keldermans.

**N**OUS commençons dans ce numéro un reportage photographique sur Léau, cette perle incomparable du Brabant, dont l'église Saint-Léonard contient un trésor inestimable. Peu de communes belges peuvent se glorifier d'un passé aussi brillant. Les monuments et les trésors d'art témoignent d'ailleurs encore toujours de sa grandeur passée.

Saint-Léonard de Léau est un sanctuaire gothique. Commencé en 1231 (?), il est unique en son genre car il est à la fois brabançon et mosan, ce qui lui donne une étrange silhouette que l'on n'est pas prêt d'oublier.

Deux tours en façade (XIII<sup>e</sup> siècle) encadrent l'entrée renaissante, faite en 1551 par l'architecte Halemans. Les nefs sont du XIV<sup>e</sup> siècle et le transept sud du XV<sup>e</sup> siècle. La tour septentrionale, dite de Sainte-Barbe, se termine par un prisme octogonal surmonté d'un pyramidion aigu qui contraste par ses lignes compliquées avec le toit tronqué de la tour méridionale, plus haute, plus grave aussi et qui porte deux croix en fer.

Au XII<sup>e</sup> siècle, Léau était le chef-lieu d'un doyenné très étendu, ressortissant de l'évêché de Liège. La paroisse de Léau était très importante et son pouvoir s'étendait non seulement sur le territoire de la ville, mais aussi sur Boyenhoven, Budingem et Geet-Betz. Les ducs de Brabant rendirent navigables les rivières entre Léau et Anvers de sorte qu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle la navigation était devenue très importante dans la petite ville.

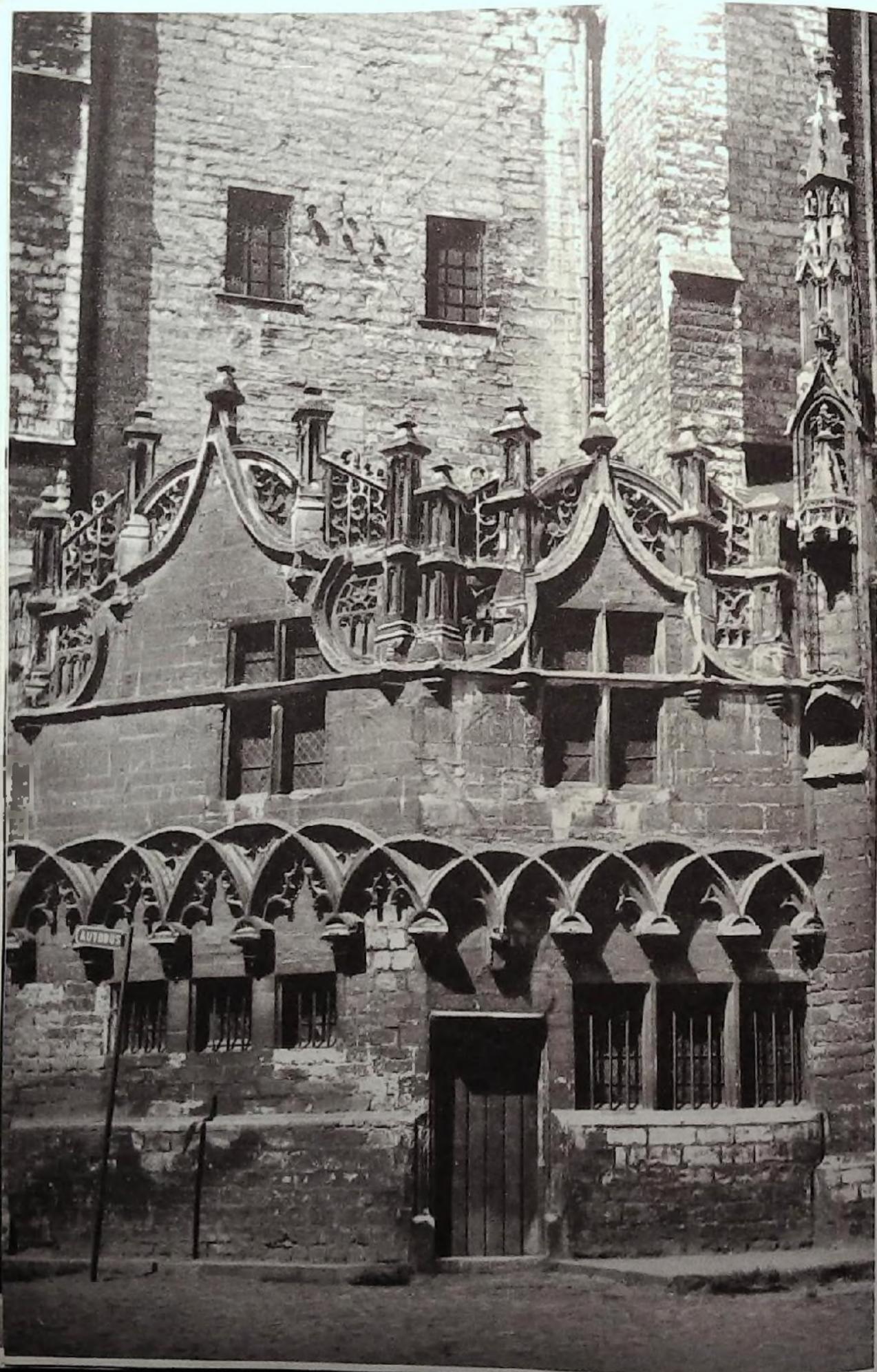
Léau connut des périodes de très grande prospérité et de malheur mais c'est vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle que la ville atteignit l'apogée de sa force. Ce qui fit principalement la raison de sa puissance économique fut toujours sa situation favorable à la bifurcation de la route du Rhin vers Bruxelles et vers Anvers. Le jour où l'on construisit une nouvelle grand-route de Tirlemont à Saint-Trond par Dormaal, Léau fut isolé et perdit progressivement toute vie économique pour entrer dans une léthargie qui dure toujours.

Le comte J. de Borchgrave d'Altena, conservateur en chef des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, a bien voulu commenter les photos qui paraîtront dans les prochains numéros.

Nul doute que nos lecteurs prendront le plus grand plaisir aux commentaires éclairés de notre éminent collaborateur.

*Et voici la « Spiegelhuis » sur la place de Léau, au pignon curieusement orné; et qui possède une jolie chapelle votive.*





*L'église Saint-Léonard, avec son curieux clocheton qui se découpe bien haut dans le ciel, la grande toiture des halles jadis célèbres et les pignons à gradins de l'hôtel de ville, émergent bien au-dessus des toitures pour clamer la puissance commerciale et la richesse oubliée de la cité une des sept principales villes du duché de Brabant. (Le clocheton est de 1530 — le carillon qui le garnit a des cloches millésimées 1533, 1633 et 1825 — Restauré 1860.)*

*La salle du chapitre — édifice bizarre à décor d'arcatures recoupées et aux gables en accolades irrégulières garnies de festons et de pinacles nombreux. C'est une annexe du XVI<sup>e</sup> siècle que l'on croirait élevée par jeu pour le plaisir de la découverte ou de la recherche d'énigmes.*



L'eau a connu le sort de sa très grande sœur des Flandres, Damme la morte; elle vit des souvenirs. Où sont les chandlers qui mouillaient aux bords de la Petite Gette, les drapiers et lamparés qui s'affairaient le long des quais, les succursales des banques de Paris? Tout cela est loin et bien d'autres choses encore. Mais il n'empêche que vous serez pris par le charme de Léau, perle du Brabant, après en avoir admiré les trésors inestimables.

## Folklore et Légendes de Tirlemont

PAUL DEWALHENS

### La Sarabande d'Enfer

Ah ! de peur de tomber, ne courons pas si fort.  
Molière.

VERS 1500, à la veille de Noël, aux environs de 11 h.  $\frac{1}{4}$  du soir, la servante de l'auberge « In 't Land van Belofte - A la Terre Promise », vit arriver au *Driesch*, terrain vague, qui deviendrait la Grand'Place plus tard, en ce temps-là limité par l'église Notre-Dame, des auberges, quelques maisons de particuliers, et la chapelle Sainte-Barbe, Siska, dis-je, y vit arriver, alors qu'elle s'habillait pour se rendre à la messe de minuit, des femmes échevelées, poussant devant elles, à coups de balais, des boucs aux yeux de braises : silhouettes noires sur la neige. La bonne fille sentit son cœur battre la chamade.

Arrivées devant l'église de Notre-Dame au Lac, les sorcières (car s'en étaient, vous le pensez bien !) enfourchèrent les boucs, et talonnant les flancs des bêtes, elles galopèrent en cercle devant le temple, et lancèrent dans les airs des mots barbares, en brandissant leur balai (1). La neige s'était mise à tourbillonner en tempête.

Siska, tremblante, sortit de l'auberge par derrière. Elle courut chez l'un des clercs de Notre-Dame, qu'elle mit au courant de la chevauchée fantastique dont elle venait d'être le témoin.

(1) En patois de Tirlemont, nous disons : Ze wère bezète van den helsen duve! (Elles étaient possédées par le diable d'enfer!)

Des cris sauvages retentissaient dans la nuit froide. Ils allèrent en hâte avertir le sacristain. Ils entrèrent aussitôt dans l'église, après avoir traversé le cimetière, et allumèrent les cierges en marmonnant des prières. Puis Siska et le sacristain sonnèrent les cloches à toute volée, tandis que le clerc faisait retentir les orgues.

Quelques habitants, porteurs de flambeaux, commençaient à sortir des maisons.

Surprises, les sorcières arrêtaient net leur ronde diabolique. Les boucs se cabrèrent. Elles tombèrent de leur monture. Les vitraux de l'église resplendissaient de lumière. Les cloches survolaient la cité. Les orgues grondaient et chantaient. Les sorcières rageaient. Elles ne réussiraient donc pas à plonger les habitants dans la peur ni à empêcher la plus belle fête de l'année d'avoir lieu ? Affolées, elles se ruèrent avec leurs boucs à la traîne, vers la ruelle nauséabonde qui se trouvait derrière le boubier de l'*Aspoel*, à gauche du temple. Des masures abandonnées y prirent feu et brûlèrent jusqu'à l'aube.

Cette ruelle reçut depuis lors le nom de rue de l'Enfer. Elle communiquait avec la rue des Sœurs Grises, près du refuge d'Averbode.

Il y a quelques années elle fut vendue à la Société Anonyme des Ateliers de Construction Mécanique de Tirlemont, qui l'engloba dans son établissement. Cette ruelle d'enfer n'est donc plus qu'un souvenir. La jolie maison d'Averbode a été démolie. La rue des Sœurs Grises est devenue la rue de l'Académie.

\*\*

Gustave Cohen, l'érudit médiéviste, dans son ouvrage sur « Le Théâtre en France au Moyen Age », révèle que nous devons « la chasse sauvage, la *Wilde Jagd* des Allemands, la chevauchée des tempêtes, que les vieilles Lorraines appellent encore la *moum Hennequi*, à Hellequin, dieu des tempêtes germaniques, qui descendit dans l'Enfer des Mystères et dans celui de Dante pour reparaître sous le manteau de flamme d'Arlequin » (2).

(2) « Le Théâtre en France au Moyen Age. II Le Théâtre Profane », par Gustave Cohen. Page 25, note 1. (Ed. Rieder, Paris, 1931).

Cette course infernale, et ce feu d'enfer qui donna le nom à notre *Helstraatje* (3), nous les devons à *Hellequin*, dieu des tempêtes germaniques.

Que *hel*, enfer, ait son origine en Germanie ne nous étonne guère. Nous en savons quelque chose. Les Germains nous ont appris deux fois dans notre vie ce que l'enfer veut dire.

(3) Pour le peuple, de *Helstraat* a toujours été la rue de l'Enfer, ainsi qu'on la nommait en français, malgré que les toponymistes prétendent qu'elle aurait dû s'appeler rue de la Pente, car *helle* est issu de *helling*, pente qui menait à une espèce de fosse marécageuse. Nous préférons cependant rue de l'Enfer, dans l'esprit de la légende. Celle-ci qui me fut, avec bien d'autres, racontée par ma grand'mère paternelle vaut la peine qu'on ne l'oublie pas. Il n'y a d'ailleurs jamais de flammes sans feu !

## Les Pots à Beurre et les événements de 1830 et 1831 à Tirlemont

*Du désespoir naîtra la liberté.*

Julien Baerts.

**I**L y eut incompatibilité d'humeur entre les Hollandais et les Belges.

La politique maladroite des maîtres ne sut pas ménager notre susceptibilité à l'esprit d'indépendance, qui allait s'exalter une nouvelle fois en 1830.

Nos pères en avaient assez d'être traités en valets.

Le peuple, depuis le mois d'août, devenait de plus en plus remuant, et grondait.

Le 28 du même mois, à Tirlemont, le Conseil de Régence, avait institué la garde bourgeoise, préfiguration à la garde civique.

Plus de cent Liégeois, traînant deux pièces de canon et un fourgon à poudre, commandés par Charles Rogier, en route vers Bruxelles, passaient la nuit chez nous, du 4 au 5 septembre, et réveillaient l'enthousiasme des habitants.

Cent-vingt volontaires de la ville, commandés par Emmanuel Pariens, ancien conscrit de l'Empire, qui avait combattu en Espagne et en Russie, et par Mathieu Bodson, tailleur, quittaient Tirlemont, le 20 septembre, et prenaient une part active aux combats de Bruxelles, du 23 au 26.

D'autres volontaires s'organisaient entretemps et s'exerçaient à Tirlemont même au métier de soldat.

Le 23, avant l'aube, 2.300 fantassins et 250 cavaliers Hollandais et 4 canons traversaient la ville en faisant le moins de bruit possible.

Repoussés de Louvain, ils se présentaient dans la soirée devant la vieille porte de Louvain, fermée à toute incursion. La permission de prendre logement en ville leur fut refusée.

Les patriotes occupaient les remparts et le bastion du *Schans* (Redoute). Des pots en grès, dans lesquels les ménagères avaient l'habitude de conserver le beurre, garnissaient les remparts, à gauche et à droite de la vieille porte. Vus de loin par l'ennemi, ils faisaient l'effet de gueules de canons. Le bruit de la détonation des petits canons de fêtes, qui succédait au tir d'un vieux canon dont on eut vite expédié les deux uniques boulets, complétait probablement l'illusion que nous avions plusieurs pièces d'artillerie.

Après une fusillade nourrie et une sortie des nôtres, au cours de laquelle nous eûmes plusieurs blessés, les Hollandais surpris se replièrent sur Vissenaken-St-Pierre. Ils nous laissaient 50 prisonniers.

Le lendemain ils partaient vers St-Trond par Houthem-St-Marguerite.

Les mêmes faits où la ruse joua son rôle se seraient passés à Diest et à Binche.



Une lithographie anonyme (H. 0,14 sur L. 0,205), conservée au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Royale de Belgique à Bruxelles, a aidé à propager la supercherie provoquée par un stratagème anodin.

Intitulée « Les Canons de Tirlemont », elle porte l'explication suivante :

*Les habitants rassemblèrent une grande quantité de pots à beurre qu'ils braquèrent sur leurs remparts, ce qui effraya considérablement les Hollandais qui n'osèrent pas tenter le siège.*

Devant l'église gothique et l'hôtel communal en style renaissance flamande, dont la façade sera démolie en 1836, sur une place beaucoup moins grande qu'elle ne l'est en réalité, se tient un attroupement de Tirlemontois préoccupés par les événements du jour.

A l'avant-plan, à gauche, une charrette à bras chargée de pots de grès, tirée par deux hommes et poussée par un seul, part en direction des remparts. Une autre charrette à bras, tenue à l'horizontale par un homme, est chargée d'autres pots apportés par des femmes, dont deux, portant les pots sur la tête, ressemblent à ces villageoises italiennes que nous voyons encore de

nos jours revenir de la fontaine, avec la *conqua* remplie d'eau.

Ces pots à beurre pris pour des canons est un bobard inventé de toute pièce, c'est le cas de le dire, à l'effet de ridiculiser les Hollandais.

Il est probable qu'il y eut des pots de grès sur les remparts, mais qui servaient à tenir au frais les provisions de bouche des défenseurs.

Parmi ceux-ci, l'un ou l'autre aura trouvé plaisant d'en placer à certains endroits, en toute innocence, comme l'enfant jouant au soldat en aurait fait des bouches à feu.

Le bon sens est en contradiction avec la croyance populaire.

D'ailleurs aucun document officiel ne confirme cette histoire des canons-pots à beurre. Le récit est fictif et fantaisiste, occasionné par un fait local de l'histoire nationale (1). De nos jours on appelle ça du « bourrage de crânes ».

Les Hollandais qui faisaient partie d'une troupe aguerrie n'étaient pas aussi naïfs que pour se laisser prendre à un stratagème aussi enfantin. Leur retraite, de toute façon n'était pas glorieuse. Il est probable que fatigués par des marches et contre-marches, étant dans l'ignorance des forces auxquelles ils avaient à faire et sachant que les leurs étaient dispersées, ils ont cru plus sage d'abandonner la partie, la fougue des Tirlemontois ne leur laissant aucun espoir de conciliation.

\*

\*\*

Les Hollandais revenus le 28 septembre 1830, encoururent une nouvelle humiliation.

Une troupe, composée de plus de 6.000 fantassins et près de 300 cavaliers, appuyée par 8 pièces d'artillerie, commandée par le général Kortheyligers, venant de St-Trond, se présentait à la porte de Maastricht, non loin des tumuli gallo-romains, vers 11 heures du matin.

Après d'âpres escarmouches et fusillades qui durèrent au moins six heures, l'ennemi pressé d'aller secourir les Hollandais

(1) Jean-Albert Pardon, secrétaire communal, a noté les événements qui se sont passés ces jours-là dans le registre des « Décisions du Collège des Bourgmestre et Échevins de la ville de Tirlemont (1-1-1827 au 29-9-1830) ». Il ne fait aucune allusion aux pots à beurre.

qui combattaient à Bruxelles (les combats y avaient cessé, mais ils l'ignoraient), cessait le feu et s'en allait vers Beauvechain et Wavre sans avoir pu passer par la ville. Des maisons furent touchées par les bombes. Deux volontaires des environs restèrent sur le terrain. Nous avions plusieurs blessés. Nous fîmes 40 prisonniers.

Le 21 octobre, nos volontaires se firent remarquer à l'attaque du pont de Waelhem, entre Malines et Anvers. Nous y perdions un homme. En décembre, nous laissions deux morts à Meerssen, lors de l'expédition sur Maastricht.

Les Hollandais prendraient leur revanche pendant la campagne des dix jours.



Lithographie anonyme du Musée Royal de l'Armée.

Le 10 août 1831, 80 hommes d'un régiment de chasseurs et 400 gardes civiques de Namur et de Tirlemont, durent céder la place, après une résistance sporadique, devant l'armée du Prince d'Orange, commandée par le général Saxe-Weimar. Plusieurs maisons furent bombardées, chaussée de Saint-Trond (2). Nous eûmes deux morts. La ville fut pleine de blessés des deux camps.

(2) L'une d'elles porte toujours un boulet dans sa façade.

Cette armée avait écrasé les Belges à Hasselt, le 8 août.

Notre 2<sup>e</sup> groupe d'armée, celle-ci encore mal organisée, à la tête duquel se trouvait Léopold I<sup>er</sup> serait battu à son tour, à Boutersem, le 12 août 1831, entre Tirlemont et Louvain (3).

Vous savez que notre situation fort compromise fut sauvée par l'intervention française.

Le 16 août 1831, le maréchal français Gérard arrivait à Tirlemont, à la tête de ses dragons. Quelques-uns assoiffés s'arrêtent à la Porte de Namur et boivent de la bière dans un estaminet de l'endroit. Depuis lors cette maison a comme enseigne *In de Dragonder - Au Dragon*.

Le maréchal Gérard rencontre le Prince d'Orange et son Etat-Major, à la Grand'Place, devant l'auberge du *Plat d'Etain*. Après un bref entretien, les Hollandais quittent la ville par la porte de Maastricht. Les Français sont les hôtes des Tirlemontois jusqu'au 26 août 1831. Ils quittent à leur tour la Belgique, fin septembre, à la suite de l'intervention anglaise.

Le magistrat de Tirlemont reçut en 1832, des mains de notre souverain un drapeau d'honneur en reconnaissance de la participation de la cité à la révolution de 1830. Les Allemands, en 1914, nous l'ont enlevé.

\*

« Le Soir », en mai 1930, annonçait la parution d'un nouveau feuilleton dans les termes suivants :

*Le « Soir » commencera mardi la publication en feuilleton d'un roman inédit, un épisode de la Révolution de 1830, tout d'actualité en ce moment où la Belgique célèbre le centième anniversaire de son indépendance :*

*Mademoiselle de Rozebeke  
de M. Théodore Plomteux.*

(3) Les noms des Tirlemontois suivants sont gravés dans le marbre de la crypte de la Place des Martyrs à Bruxelles :  
Poffé Jean, mort à Waelhem, 21 octobre 1830,  
Struyven Corneille, mort à Maersen, 23 décembre 1830,  
Reynaerts Jean-Henri, mort à Tirlemont, 10 août 1831,  
Vannot Léonard, mort à Tirlemont, 10 août 1831.

*Les événements décisifs dont Bruxelles fut le théâtre sont suffisamment connus. On sait moins bien, en général, comment s'accomplit le soulèvement dans les villes de province, dont ne s'était jamais démenti le vieil esprit d'indépendance.*

*L'histoire de Mademoiselle de Rozebeke, à ce point de vue, n'est pas dénuée d'intérêt. Ce qui s'est passé dans certaines régions de la province brabançonne, et spécialement à Tirlemont, durant les journées mémorables de septembre 1830, les moyens employés pour contrarier la marche des troupes de secours envoyées par les Hollandais, l'enthousiasme et la bravoure du peuple belge tout entier, tout y est retracé, d'après les documents laissés par un témoin oculaire.*

*Il règne, en outre, dans ce roman très attachant, original, plein de couleur locale, une « certaine malice brabançonne » qui ne manquera pas de plaire.*

*Ajoutons que M. Plomteux, — un Belge — est l'auteur de plusieurs œuvres dramatiques, d'un drame lyrique, retenu au dernier concours du gouvernement, d'une comédie en trois actes, représentée tout récemment à Gand, etc.*

Achille Théodore Plomteux, l'auteur de ce roman, est né à Tirlemont, le 21 avril 1880. Avant la parution dans « Le Soir », l'auteur avait soumis le manuscrit au jugement du poète et critique Victor Kinon, également Tirlemontois (1873, La Panne 1953).

Celui-ci écrivait :

*Je trouve originale votre idée d'envisager les événements de 1830 dans un milieu provincial « à côté » du théâtre principal où nous les situons d'ordinaire. Et puis, quel heureux prétexte d'étudier notre terroir ! Il y a vraiment beaucoup de choses de Tirlemont dans votre livre : mentalité, types, paysages, mots pittoresques et — ce qui vaut beaucoup mieux — tels détails, subtilement notés, qui sont l'âme des choses, comme le clapotement dominical des vols de pigeons et cette pénétrante odeur de septembre sous les tilleuls des boulevards...*

*M. Plomteux pense simplement que son roman doit être lu avec le sourire, car il est tout imprégné d'humour brabançon, tirlemontois — ce qui n'empêche que l'intrigue sentimentale nous vaut certaines modulations poétiques bien de l'époque...*

« Mademoiselle de Rozebeke » est une œuvre charmante. Tout ce qui s'est passé dans la ville pendant les journées de septembre 1830 y est raconté dans une atmosphère romantique, mais avec plus ou moins de fantaisie quant à la chronologie de certains faits.

Une édition populaire en fut propagée par l'éditeur Dupuis de Marcinelle, après l'édition parue en feuilleton dans « Le Soir ».



Le monument aux volontaires de 1830-1831.

Il est regrettable qu'elle n'ait pas été imprimée en volume, car tout Tirlemontois attaché à sa ville se serait fait un plaisir de l'avoir dans sa bibliothèque, à côté des livres des historiens de la cité, les Bets, Moulaert, Wauters, Nijs et De Ridder.

Un monument a été élevé et inauguré en août 1905, à l'occasion des fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance nationale, à la mémoire des volontaires tirlemontois de 1830, et de la campagne des dix jours de 1831.

L'architecte Leclercq de Bruxelles en fit le plan. Le combattant en sarrau, nu tête, tenant un fusil dans la main gauche et brandissant un sabre de la main droite, domine le socle, et est appelé par le populaire « *de grüne* », le *verdâtre*, à cause de la teinte vert-de-gris qui le recouvre comme de la mousse, de pied en cap. Un lion couché contre la base du monument, tient entre ses pattes un drapeau. Ces deux figures réalistes, de bronze, mâle d'allure, ont été sculptées par Jef Lambeaux (1852-1908).

Un groupement de la Chaussée de Diest, composé par des familles ouvrières, *Les Volontaires de Tirlemont 1830 - De Tiense Vrijwilligers 1830* — entretient d'une façon pittoresque la légende, en participant aux cortèges folkloriques et publicitaires.

De vieux Tirlemontois se rappellent encore qu'on chantait autrefois des couplets d'une chanson composée par Joseph Vandenberg, vérificateur des Poids et Mesures, qui disait l'événement des pots à beurre. Monsieur Plomteux m'en a transcrit quelques bribes :

*Moedig met ons tiens kanon  
Als men de stad en de vesting won,  
En wij den vijand heen joegen  
Met enkel enige boterkroegen,  
En wij trokken in dichte scharen  
Om te strijden al te garen...*

(Courageux avec notre canon tirlemontois  
Quand nous avons gagné la ville et le rempart,  
Et chassé l'ennemi  
Avec seulement quelques pots à beurre,  
Et nous allions en rangs serrés  
Pour combattre tous ensemble...)

BIBLIOGRAPHIE

- Les Combattants volontaires de Tirlemont pendant la Révolution de 1830. Historique de l'erection du monument à la mémoire des combattants tirlemontois de 1830 et des fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance Nationale, les 5, 6, et 7 août 1905, par J. B. Nijs. (A. Tassier-Swillen, Tirlemont, 1907).
- Thienen tijdens de « Tiendaagsche Veldtocht » 1831, door Jan Wauwers (feuilleton van 7 bladen, uitgegeven te Tienen, in 1935).
- Légendes de chez nous - Les Canons de Tirlemont (« Le Patriote Illustré », 9 octobre 1955).



LES REVUES BELGES

Bulletin de la Société Royale  
« LE VIEUX-LIEGE »

Numéro 116 (t. V) janvier-mars 1957.

Publie un important article sur la Renaissance Liégeoise, relatant l'évolution historique de l'habitation liégeoise à partir de 1468 par Albert DANDOY, ainsi que le plan de la Cathédrale Saint-Lambert à Liège par R. FORGEUR.

LE PAYS GAUMAIS

(Revue Régionale)

Numéro 3-1 juillet-décembre 1956)

(La Terce et les Hommes).

Au sommaire : « La chaussée romaine de Reims à Trèves » de J. MERTENS ; « Deux sceaux inédits de Virton » de André PETIT.

L'INTERMEDIARE  
DES GENEALOGISTES

Numéro 67 de janvier 1957 - Le fascicule public - L'Ancienne Maison de Belvaux de Belva par E. de Riddere - Les Bourgeois de Bruxelles par J. B.

Houwaert - Chroniques de nos provinces - Les « Familles - Souches » ; Chroniques de l'étranger.

Numéro 6 de mars 1957 - Suite des articles repris au numéro 67 de janvier.

Numéro 69 de mai 1957 - Suite des articles repris au numéro 68 de mars.

Revue mensuelle

« SAVOIR ET BEAUTE »

Numéro 1 - 1957.

Contient des légendes du Pays wallon, parmi lesquelles « La Chevauchée de Bayard », « Thudinie, pays de légendes », « Le Lumeçon à Mons », etc..

LE THYRSE

Numéros 7 et 8. 1<sup>er</sup> juillet - 1<sup>er</sup> août 1957 - Revue d'Art et de Littérature.

LES CAHIERS

Jean Toussaint - Numéro 3 (juillet - août - septembre) s'intéressant à l'histoire de nos Lettres et à leur vie présente.

REVUES ETRANGERES

Bulletin du Comité du  
FOLKLORE CHAMPENOIS

Numéro 72 - 1957.

MAILLET, Germaine : Un Noël Champenois ; TASSIN, H. : La Saint-Nicolas à Soulaing ; SAGNET, Emile : Les anciens remèdes, le crapaud, autre remède pour le cancer, ainsi que différents articles sur le folklore champenois.

L'ETHNOGRAPHIE

Société d'Ethnographie de Paris

Numéro 51 - 1956.

Sommaire : Ch. VIROLLEAUD : L'Orient au temps de Nabuchodonosor et de Cyrus ; R. P. VERBRUGGE : La main dans l'art préhistorique ; H. E. DEL MEDICO : La vie familiale des Hébreux ; J. CAZENEUVE : Les In-

## LE FOLKLORE BRABANÇON

diens de la région de Tucson; D. RIZO : La culture Masina; J. GRELLIER : Le culte de Saint-Benoit de Palerme dans les Andes du Venezuela; J. CASTAGNE : Chants et danses populaires folkloriques de quelques peuples orientaux de l'U.R.S.S.; B. NIKITINE : La pomme de terre dans le folklore russe; J. DEZ : Le retournement des morts chez les Bétilés; Marcelle BOLTEILLER : Trois prières pour entrer au Ciel; documents herichons inédits; A. L. MERCIER : Les végétaux dans le folklore et l'ethnographie; J. HELIN-MILLERON : Les hautes psychonaturalistes de l'ordre social; Dr. MIRKO KUS-NIKOLAJEV : Théorie de l'art paysan yougoslave; P. B. PEUCHANT : La pratique du «fratias» et ses racines dans l'incensément collectif.

### REVUE DU NORD

Tome XXXIX - Numéro 153 - janvier-mars 1957.

Revue historique trimestrielle Nord de la France - Belgique - Pays-Bas.

J. FAVIER : Enguerrand de Marigny et la Flandre; J.-A. ROY et J.-L. DANSETTE : Le patronat textile du bassin lillois, 1789-1914 (suite); P. F. : Regeste des comtes de Saint-Pol, 1<sup>re</sup> partie (1023-1115).

### SMITHSONIAN INSTITUTION BUREAU OF AMERICAN ETHNOLOGY

Bulletin 161.

Etude sur la musique seminole. Nombreuses photos de types seminoles.

### SMITHSONIAN INSTITUTION BUREAU OF AMERICAN ETHNOLOGY

Bulletin 162.

Grammaire et dictionnaire guaymé avec quelques indications ethnologiques.

### BOLETIN DE LA ASOCIACION TUCUMANA DE FOLKLORE

6<sup>e</sup> année - III<sup>e</sup> vol. - Numéros 61 à 66 - mai - juin - juillet - août - septembre et octobre 1955.

Revue de Folklore de la République d'Argentine éditée en espagnol à San Miguel de Tucumán - Traité de différents sujets de folklore local.

### BOLETIN DEL INSTITUTO DE FOLKLORE

Vol. II - Numéro 6 - mai 1957.

Revue de folklore vénézuélien éditée en espagnol à Caracas.

